

Groupes rejetant l'appel (4)

Vire (14)

Revel (31)

Cuers (83)

Limoges GJ Unis (87)

2e Assemblée des Assemblées des Gilets Jaunes

SAMEDI 18 MAI - ACTE 27 DES GILETS JAUNES NOUS EXIGEONS L'ANNULATION DES PEINES DES PRISONNIERS ET CONDAMNÉS DU MOUVEMENT !

Cet appel est soumis aux groupes, ronds-points ou assemblées locales de gilets jaunes, pour validation, amendement ou rejet. Ceux-ci seront rendus publics. Envoyez-les à l'adresse : inscriptionassemblee@riseup.net

« Depuis 5 mois, la répression policière et judiciaire contre le mouvement des Gilets jaunes est gigantesque. Nous comptons des milliers de blessés, 22 personnes éborgnées, 5 mains arrachées et une personne tuée. Les violences policières qui mutilent et qui tuent sont un acte d'intimidation politique, elles cherchent à nous terroriser pour empêcher d'agir : elles constituent un crime d'État. Pour justifier ce crime, le gouvernement, avec l'appui de certains médias, criminalise toutes celles et ceux qui contestent sa politique. La répression judiciaire prend la suite des violences policières pour étouffer le mouvement : 8700 gardes à vue, 2000 procès dont 1500 comparutions immédiates, près de 40% de peines de prison fermes, plus de 400 mandats de dépôt.

Ce que nous vivons aujourd'hui est le quotidien des quartiers populaires depuis des décennies. Maintenant, l'autoritarisme se généralise à toute la société.

Nous, Gilets jaunes réunis en Assemblée des Assemblées à Saint-Nazaire, appelons à un énorme acte national samedi 18 mai partout en France, à l'occasion de l'acte 27.

Nous exigeons :

- L'annulation des peines des milliers de prisonniers et condamnés du mouvement des Gilets jaunes et de toutes les autres luttes criminalisées.
- L'annulation des poursuites qui pèsent sur les personnes accusées et inculpées.
- La défense des libertés publiques et des droits fondamentaux.
- La reconnaissance des centaines de personnes enfermées, dans le cadre des Gilets jaunes, des quartiers populaires et de toutes les luttes défendant le bien commun, comme les prisonniers politiques.
- L'interdiction immédiate du LBD 40 et des grenades offensives.

Nous devons résister de toute notre force contre cet autoritarisme !

Nous appelons au renforcement et à la constitution des cagnottes de soutien existantes, et des groupes de soutien juridique. Nous appelons à la constitution d'une plate-forme nationale pour recenser les cas de répression judiciaire, soutenir les inculpés, les prisonnières et prisonniers. Nous appelons au partage de tous les savoirs pour se défendre face à la répression policière et judiciaire.

Samedi 18 mai, retrouvons nous partout pour manifester et nous rassembler devant les tribunaux et les prisons ! Retrouvons-nous pour exprimer toute notre solidarité avec nos blessés, nos condamnés et leur famille.

Les Gilets jaunes de l'Assemblée des Assemblées appellent aussi à participer à la manifestation du 13 avril pour le retrait de la loi « anticasseurs ».

Cet appel sera partagé et transmis dans les groupes, les ronds-points et les assemblées générales locales pour qu'ils se l'approprient et le fassent vivre s'ils le souhaitent ! »

Groupes validant l'appel (29)

Assemblée citoyenne du Bassin Minier ACBM (3)
Pays de Lérins (Cannes, Le Cannet, Mougins, Valbonne)(6)
Vire (14)
Coordination Charente et référendum d'initiative citoyenne (16)
La Parole Citoyenne Saintaise (17)
Bergerac (24)
Die (26)
Le Vigan (30)
Saint-Hippolyte-du-Fort (30)
Gimont (32)
Collectif populaire de Coutras (33)
Gilets jaunes Foyens/Foyennes (33)
Grenoble (38)
Groupes et ronds-points de la Haute-Loire (43)
Ancenis et ses alentours (44)
Gilets nantais (44)
Angers (49)
Saumur (49)
Caudan (56)
Perpignan - Les assemblées du Péage Sud et du Péage Nord réunies sous la bannière "Avenir GJ" (66)
Tarare (69)
Lure (70)
Gilets jaunes intermittent.e.s chômeur.euse.s précaires (75)
Assemblée Populaire et Citoyenne du Grand Toulon (83)
Brignoles (83)
Les Sables d'Olonne (Gilets Jaunes Citoyens 85)
Sainte-Geneviève-des-Bois (91)
Montreuil (93)
Collectif Rungis IDF (94)

Groupes validant l'appel après amendements (16)

Villefranche-de-Rouergue (12) :

3e paragraphe, ajout de plusieurs termes : « Nous exigeons :

- L'annulation des peines des milliers de prisonniers, **prisonnières** et condamnés du mouvement des Gilets jaunes et de toutes les autres luttes criminalisées.
- L'annulation des poursuites qui pèsent sur les personnes accusées et inculpées.

- La défense des libertés publiques et des droits fondamentaux. **La levée de toutes les interdictions de manifester. Ainsi que la fin des arrestations et garde à vue abusives et arbitraires.** »

4e paragraphe, ajout de l'écriture inclusive : « Nous appelons au renforcement et à la constitution des cagnottes de soutien existantes, et des groupes de soutien juridique. Nous appelons à la constitution d'une plate-forme nationale pour recenser les cas de répression judiciaire, soutenir les **inculpés inculpé.e.s**, les prisonnières et prisonniers. Nous appelons au partage de tous les savoirs pour se défendre face à la répression policière et judiciaire.

5e paragraphe, ajout de l'écriture inclusive : « Samedi 18 mai, retrouvons nous partout pour manifester et nous rassembler devant les tribunaux et les prisons ! Retrouvons-nous pour exprimer toute notre solidarité avec nos **blessés blessé.e.s**, nos **condamnés condamné.e.s** et leur famille. »

QG Aix-La Barque (13) :

3e paragraphe, plusieurs ajouts : « Nous exigeons :

- L'annulation des peines des milliers de prisonniers et condamnés du mouvement des Gilets jaunes et de toutes les autres luttes criminalisées.
- L'annulation des poursuites qui pèsent sur les personnes accusées et inculpées.
- La défense des libertés publiques et des droits fondamentaux.
- La reconnaissance **par l'État** des centaines de personnes enfermées **à tort**, dans le cadre des Gilets jaunes, des quartiers populaires et de toutes les luttes défendant le bien commun, **écologiques et revendiquant une démocratie directe**, comme les prisonniers politiques.
- L'interdiction immédiate du LBD 40 et des grenades offensives. »

Bassin de Thau (34) :

3e paragraphe, suppression d'une mention : « La reconnaissance des centaines de personnes enfermées, dans le cadre des Gilets jaunes, **des quartiers populaires et de toutes les luttes défendant le bien commun, comme les prisonniers politiques.** »

Canton de Saint-Égrève (Le Fontanil, Saint-Martin-le-Vinoux, Proveysieux, Quaix en Chartreuse et une partie du nord Grenoble)(38) :

3e paragraphe, ajout d'une phrase : « Nous exigeons :

- **L'abrogation de la loi anticasseurs.** »

Collectif Citoyen - GJ Pays Viennois (38) :

Modification du titre : « NOUS EXIGEONS **L'ANNULATION DES PEINES DES L'AMNISTIE POUR LES** PRISONNIERS ET CONDAMNÉS DU MOUVEMENT ! »

2e paragraphe, suppression de la phrase : « **Ce que nous vivons aujourd'hui est le quotidien des quartiers populaires depuis des décennies.** »

3e paragraphe, modification de trois phrases : « Nous exigeons :

- **L'amnistie pour annuler les L'annulation des** peines des milliers de prisonniers et

condamnés du mouvement des Gilets jaunes ~~et des activistes écologistes et de toutes les autres luttes criminalisées.~~

- ~~L'amnistie pour annuler les L'annulation des~~ poursuites qui pèsent sur les personnes accusées et inculpées.
- La défense des libertés publiques et des droits fondamentaux.
- La reconnaissance des centaines de personnes enfermées, dans le cadre des Gilets jaunes, ~~des quartiers populaires~~ et de toutes les luttes défendant le bien commun, comme les prisonniers politiques.
- L'interdiction immédiate du LBD 40 et des grenades offensives. »

6e paragraphe, suppression de la phrase : « ~~Les Gilets jaunes de l'Assemblée des Assemblées appellent aussi à participer à la manifestation du 13 avril pour le retrait de la loi « anticasseurs».~~ »

Saint-Sauveur (38) :

1er paragraphe, plusieurs modifications : « Depuis 5 mois, la répression policière et judiciaire contre le mouvement des Gilets jaunes est ~~gigantesque inacceptable~~. Nous comptons des milliers de blessés, 22 personnes éborgnées, 5 mains arrachées et une personne tuée. Les violences policières qui mutilent et qui tuent sont un acte ~~d'intimidation politique orchestré d'intimidation et de manipulation politique~~. Elles cherchent à nous terroriser, ~~nous diviser et nous discréditer~~ pour empêcher d'agir : elles constituent un crime d'État. »

2e paragraphe, modification dans la phrase : « Ce que nous vivons aujourd'hui est le quotidien des ~~quartiers combats~~ populaires depuis des décennies. Maintenant, l'autoritarisme se généralise à toute la société. »

3e paragraphe, plusieurs modifications : « Nous exigeons :

- L'annulation des peines des milliers de prisonniers et condamnés du mouvement des Gilets jaunes ~~et de toutes les autres luttes criminalisées.~~
- L'annulation des poursuites qui pèsent sur les personnes accusées et inculpées.
- La défense des libertés publiques et des droits fondamentaux.
- La reconnaissance des centaines de personnes enfermées ~~et traitées comme des prisonniers politiques~~, dans le cadre ~~du mouvement~~ des Gilets jaunes, ~~des quartiers populaires~~ et de toutes les luttes défendant le bien commun, ~~comme les prisonniers politiques.~~
- L'interdiction immédiate du LBD 40 et des grenades offensives. »

4e paragraphe, remplacement d'une mention dans la phrase : « Nous appelons ~~au renforcement et à la constitution des cagnottes à la constitution ou au renforcement des outils~~ de soutien ~~existantes~~, et des groupes de soutien juridique. Nous appelons à la constitution d'une plate-forme nationale pour recenser les cas de répression judiciaire, soutenir les inculpés, les prisonnières et prisonniers. »

Commercy (55) :

3e paragraphe, réécriture d'une phrase : « Nous exigeons :

- L'annulation des peines des milliers de prisonniers et condamnés du mouvement des Gilets jaunes et de toutes les autres luttes criminalisées.
- L'annulation des poursuites qui pèsent sur les personnes accusées et inculpées.
- La défense des libertés publiques et des droits fondamentaux.

- ~~La reconnaissance des centaines de personnes enfermées, dans le cadre des Gilets jaunes, des quartiers populaires et de toutes les luttes défendant le bien commun, comme les prisonniers politiques. La reconnaissance en tant que prisonniers politiques des centaines de personnes enfermées dans le cadre des GJ~~
- L'interdiction immédiate du LBD 40 et des grenades offensives. »

Assemblée Citoyenne des Gilets Jaunes du grand Pau (64) :

Modification de la date dans le titre : « ~~SAMEDI 18 MAI - ACTE 27 DES GILETS JAUNES MERCREDI 22 MAI~~ »

1er paragraphe, ajout d'un terme : « ~~À ce jour,~~ nous comptons des milliers de blessés, 22 personnes éborgnées, 5 mains arrachées et une personne tuée. »

2e paragraphe, ajout de phrases au début du paragraphe, changement de la date d'action et déplacement du 5e paragraphe à la fin du second : « ~~Devant ce constat nous estimons que les Gilets jaunes incarcérés doivent être considérés comme prisonniers politiques. Nous devons résister de toutes nos forces contre cet autoritarisme !~~

Ce que nous vivons aujourd'hui est le quotidien des quartiers populaires depuis des décennies. Maintenant, l'autoritarisme se généralise à toute la société ~~en souffrance~~. Nous, Gilets jaunes réunis en Assemblée des Assemblées à Saint-Nazaire, appelons à un énorme acte national ~~samedi 18 mai partout en France, à l'occasion de l'acte 27 mercredi 22 mai partout en France~~. Retrouvons nous partout pour manifester et nous rassembler devant les tribunaux et les prisons ! Retrouvons-nous pour exprimer toute notre solidarité avec nos blessés, nos condamnés et leur famille. »

3e paragraphe, modification de plusieurs phrases : « Nous exigeons :

- L'annulation des peines des milliers de prisonniers et condamnés du mouvement des Gilets jaunes et de toutes les autres luttes criminalisées.
- L'annulation des poursuites qui pèsent sur les personnes ~~accusées et~~ inculpées.
- ~~Que soient considérées comme des prisonniers politiques les centaines de personnes enfermées dans le cadre des Gilets jaunes, des quartiers populaires et de toutes les luttes défendant le bien commun, les libertés publiques et les droits fondamentaux.~~
- ~~La défense des libertés publiques et des droits fondamentaux.~~
- ~~La reconnaissance des centaines de personnes enfermées, dans le cadre des Gilets jaunes, des quartiers populaires et de toutes les luttes défendant le bien commun, comme les prisonniers politiques.~~
- L'interdiction immédiate du LBD 40 et des grenades offensives, ~~la prise en charge de tous les frais médicaux supportés par nos blessés et nos mutilés.~~ »

4e paragraphe, ajout d'une mention dans la phrase : « Nous appelons à la constitution d'une plate-forme nationale pour recenser les cas de répression judiciaire, soutenir les inculpés, ~~les prisonnières et prisonniers et les condamnés.~~ »

7e paragraphe, ajout d'une mention dans la phrase : « Cet appel ~~des Gilets jaunes de l'Assemblée des assemblées~~ sera partagé et transmis dans les groupes, les ronds-points et les assemblées générales locales pour qu'ils se l'approprient et le fassent vivre s'ils le souhaitent ! »

Paris Belleville (75) :

4e paragraphe, ajout d'une mention à la fin de la phrase : « Nous devons résister de toute notre force contre cet autoritarisme, **condamné par l'ONU** ! »

4e paragraphe, ajout d'une mention à la fin de la phrase : « Nous appelons au renforcement et à la constitution des cagnottes de soutien existantes, et des groupes de soutien juridique, **mutualisés au niveau national**. »

6e paragraphe, remplacement de la phrase : « Les Gilets jaunes de l'Assemblée des Assemblées appellent aussi à participer à la manifestation du 13 avril pour le retrait de la loi « anticasseurs ». » par « **Les Gilets jaunes exigent l'abrogation de la loi anticasseurs affirmée lors de la manifestation du 13 avril.** »

Fayence (83) :

3e paragraphe, ajout de mentions et d'une phrase : « Nous exigeons :

- L'annulation des peines des milliers de prisonniers et condamnés du mouvement des Gilets jaunes et de toutes les autres luttes criminalisées, **hormis les cas de vandalisme avéré.**
- L'annulation des poursuites qui pèsent sur les personnes accusées et inculpées, **hormis les cas de vandalisme avéré.**
- La défense des libertés publiques et des droits fondamentaux.
- La reconnaissance des centaines de personnes enfermées, dans le cadre des Gilets jaunes, des quartiers populaires et de toutes les luttes défendant le bien commun, comme les prisonniers politiques.
- L'interdiction immédiate du LBD 40 et des grenades offensives.
- **Que soit versé par l'état une pension aux mutilés des manifestations.** »

Pertuis et environs (Sud Vaucluse 84) :

3e paragraphe, ajout de deux mentions dans la phrase : « La reconnaissance **par l'État** des centaines de personnes enfermées **à tort**, dans le cadre des Gilets jaunes, des quartiers populaires et de toutes les luttes défendant le bien commun, **comme les prisonniers politiques et considérées comme des prisonniers d'opinion.** »

GJ de la Montagne limousine (87) :

1er paragraphe, ajout d'une phrase : « Nous comptons des milliers de blessés, 22 personnes éborgnées, 5 mains arrachées et une personne tuée. **Elle s'appelait Zineb Redouane.** »

2e paragraphe, remplacement de ces deux phrases : « Ce que nous vivons aujourd'hui est le quotidien des quartiers populaires depuis des décennies. Maintenant, l'autoritarisme se généralise à toute la société. » par « **L'autoritarisme que nous vivons aujourd'hui est le quotidien des quartiers populaires depuis des décennies.** »

3e paragraphe, ajout à la fin de la phrase : « L'interdiction immédiate du LBD 40 **et**, des grenades offensives **et d'autres armes (produits chimiques marquants, odeurs humiliantes dans les canons à eau...).** »

3e paragraphe, ajout d'un 6e alinéa : « **L'abrogation des lois scélérates et sécuritaires qui**

se sont multipliées ces dernières années. »

4e paragraphe, suppression d'un terme dans la phrase : « Nous appelons au renforcement et à la constitution des cagnottes de soutien **existantes**, et des groupes de soutien juridique. »

Les Irréductibles de Bellac (87) :

3e paragraphe, suppression de plusieurs termes : « Nous exigeons :

- L'annulation des peines des milliers de prisonniers et condamnés du mouvement des Gilets jaunes et de toutes les autres luttes criminalisées.
- L'annulation des poursuites qui pèsent sur les personnes accusées et inculpées.
- La défense des libertés publiques et des droits fondamentaux.
- La reconnaissance des centaines de personnes enfermées, dans le cadre des Gilets jaunes, **des quartiers populaires** et de toutes les luttes défendant le bien commun, **comme les prisonniers politiques**.
- L'interdiction immédiate du LBD 40 et des grenades offensives. »

Ajout d'un paragraphe : « **Toutes les mises en garde à vue, toutes mesures de limitations de liberté personnelle et décisions de justice ont été classifiées comme des actes de délinquance au lieu d'être considérées comme des actes de liberté de manifestation. Le droit à manifester est bafoué. L'individualisation de la peine ne doit pas se décontextualiser.** »

Bruyères (88) :

3e paragraphe, ajout d'un 6e alinéa : « **- L'ouverture immédiate d'une commission d'enquête citoyenne indépendante sur chaque violence policière ayant fait l'objet de preuves accablantes.** »

Auxerre (89) :

3e paragraphe, ajout de plusieurs phrases : « Nous exigeons :

- L'annulation des peines des milliers de prisonniers et condamnés du mouvement des Gilets jaunes et de toutes les autres luttes criminalisées.
- L'annulation des poursuites qui pèsent sur les personnes accusées et inculpées.
- La défense des libertés publiques et des droits fondamentaux.
- La reconnaissance des centaines de personnes enfermées, dans le cadre des Gilets jaunes, des quartiers populaires et de toutes les luttes défendant le bien commun, comme les prisonniers politiques.
- L'interdiction immédiate du LBD 40 et des grenades offensives.
- **La suppression du fichage.**
- **Le jugement des forces de l'ordre coupables d'exactions et des donneurs d'ordre.**
- **L'indépendance réelle de la justice.** »

La Plaine Saint-Denis (93) :

1er paragraphe, ajout d'une mention à la fin de la phrase : « Nous comptons des milliers de blessés, 22 personnes éborgnées, 5 mains arrachées et une personne tuée **par la police.** »

4e paragraphe, ajout d'une mention après la phrase : « Nous devons résister de toute notre force contre cet autoritarisme ! Soyons solidaires, veillons à ne pas laisser un·e camarade seule, ripostons si un·e camarade est attaqué·e. »

5e paragraphe, ajout d'une mention après la phrase : « Retrouvons-nous pour exprimer toute notre solidarité avec nos blessés, nos condamnés et leur famille. Nous nous autorisons une violence proportionnée en réponse à la violence policière. »

Groupes rejetant l'appel (0)

2e Assemblée des Assemblées des Gilets Jaunes

APPEL POUR UNE CONVERGENCE ÉCOLOGIQUE

Cet appel est soumis aux groupes, ronds-points ou assemblées locales de gilets jaunes, pour validation, amendement ou rejet. Ceux-ci seront rendus publics. Envoyez-les à l'adresse : inscriptionassemblee@riseup.net

« L'Assemblée des Assemblées des Gilets jaunes prend acte de l'urgence environnementale, sociale et démocratique. C'est la même logique d'exploitation infinie du capitalisme qui détruit les êtres humains et la vie sur Terre.

La limitation des ressources nous oblige à poser la question de leur partage et du contrôle de la production. Les dérèglements climatiques, l'effondrement de la biodiversité et le péril nucléaire sont autant de menaces qui pèsent sur notre avenir.

Les biens communs (eau, air, sol, droit à un environnement sain) ne doivent pas être transformés en marchandises.

La taxe carbone est l'exemple parfait de la fausse écologie punitive qui cible les gens qui ne sont pas responsables. Or il y a des responsables et des pollueurs à qui s'attaquer directement par des actions coordonnées.

Les Gilets jaunes invitent toutes les personnes voulant mettre fin à la destruction du Vivant à assumer une conflictualité avec le système actuel, pour créer ensemble, par tous les moyens nécessaires un nouveau mouvement social, écologique et populaire.

L'indignation ne suffit plus, passons à l'action !

La planète bleue a besoin de jaune pour rester verte ! »

Groupes validant l'appel (32)

Vire (14)

Coordination Charente et référendum d'initiative citoyenne (16)

La Parole Citoyenne Saintaise (17)

Bergerac (24)

Die (26)

QG de Bagnols-sur-Cèze (30)

Le Vigan (30)

Saint-Hippolyte-du-Fort (30)

Gimont (32)

Collectif populaire de Coutras (33)
Gilets jaunes Foyens/Foyennes (33)
Grenoble (38)
Groupes et ronds-points de la Haute-Loire (43)
Ancenis et ses alentours (44)
Gilets nantais (44)
Guérande et sa Presqu'île (44)
Angers (49)
Saumur (49)
Caudan (56)
Perpignan - Les assemblées du Péage Sud et du Péage Nord réunies sous la bannière "Avenir GJ" (66)
Tarare (69)
Lure (70)
Gilets jaunes intermittent.e.s chômeur.euse.s précaires (75)
Paris Belleville (75)
Assemblée Populaire et Citoyenne du Grand Toulon (83)
Brignoles (83)
Fayence (83)
Les Sables d'Olonne (Gilets Jaunes Citoyens 85)
Sainte-Geneviève-des-Bois (91)
La Plaine Saint-Denis (93)
Montreuil (93)
Collectif Rungis IDF (94)

Groupes validant l'appel après amendements (11)

Pays de Lérins (Cannes, Le Cannet, Mougins, Valbonne)(6) :

2e paragraphe, ajout de la phrase : « Les biens communs (eau, air, sol, droit à un environnement sain) ne doivent pas être transformés en marchandises. Au contraire, ils doivent redevenir public et être vendus à prix coutant pour les besoins essentiels de la population ; à contrario, ils doivent être surtaxés pour les gros utilisateurs, gaspilleurs et pollueurs. »

Villefranche-de-Rouergue (12) :

1er paragraphe, remplacement d'un terme dans la phrase : « L'Assemblée des Assemblées des Gilets jaunes prend acte de l'urgence **environnementale écologique**, sociale et démocratique. C'est la même logique d'exploitation infinie du capitalisme qui détruit les êtres humains et la vie sur Terre.

3e paragraphe, ajout d'une mention dans la phrase : « La taxe carbone est l'exemple parfait **des micro-mesures mises en place par le gouvernement**, de la fausse écologie punitive qui cible les gens qui ne sont pas responsables. Or il y a des responsables et des pollueurs à qui s'attaquer directement par des actions coordonnées. »

QG Aix-La Barque (13) :

4e paragraphe, plusieurs modifications : « Les Gilets jaunes invitent toutes les personnes voulant mettre fin à la destruction du Vivant ~~à assumer une conflictualité avec~~ à lutter contre le système actuel, pour créer ensemble, par tous les moyens nécessaires ~~un nouveau mouvement social, écologique et populaire~~ une société écologique et sociale pour et par le Peuple souverain. »

L'Escarmouche des GJ de Saintes (17) :

Suppression d'une mention dans la phrase : « Les Gilets jaunes invitent toutes les personnes voulant mettre fin à la destruction du Vivant à assumer une conflictualité avec le système actuel, pour créer ensemble, ~~par tous les moyens nécessaires~~ un nouveau mouvement social, écologique et populaire. »

Saint-Sauveur (38) :

2e paragraphe, ajout d'une mention dans la phrase : « Les biens communs (eau, air, sol, droit à un environnement ~~et à une alimentation sains~~) ne doivent pas être transformés en marchandises. »

4e paragraphe à remplacer : « Les Gilets jaunes invitent toutes les personnes voulant mettre fin à la destruction du Vivant à assumer une conflictualité avec le système actuel, pour créer ensemble, par tous les moyens nécessaires un nouveau mouvement social, écologique et populaire. » par « Les Gilets jaunes invitent toutes les personnes voulant mettre fin à la privatisation du Vivant à lutter contre le système destructeur actuel, pour créer ensemble, par tous les moyens nécessaires conformes à nos valeurs, un nouveau mouvement social écologique populaire. »

Commercy (55) :

Remplacement du titre : « Appel pour une convergence écologique » par « Appel aux mouvements écologiques »

4e paragraphe, modification de la phrase : « Les Gilets jaunes invitent toutes les personnes voulant mettre fin à la destruction du Vivant ~~à assumer une conflictualité avec le système actuel, pour créer ensemble, par tous les moyens nécessaires un nouveau mouvement social, écologique et populaire~~ à s'en prendre au système par tous les moyens nécessaires et à construire ensemble les luttes sociales écologiques et populaires. »

Pertuis et environs (Sud Vaucluse 84) :

4e paragraphe, modification d'une mention : « Les Gilets jaunes invitent toutes les personnes voulant mettre fin à ~~la destruction du Vivant à assumer une conflictualité avec le système actuel~~ l'accaparement et à la privatisation du vivant à lutter contre le système destructeur actuel, pour créer ensemble, par tous les moyens nécessaires un nouveau mouvement social, écologique et populaire. »

GJ de la Montagne limousine (87) :

4e paragraphe, modification d'une mention : « Les Gilets jaunes invitent toutes les personnes voulant mettre fin à **la destruction du Vivant à assumer une conflictualité d'être en conflit avec le système actuel**, pour créer ensemble, par tous les moyens nécessaires un nouveau mouvement social, écologique et populaire. »

Les Irréductibles de Bellac (87) :

2e paragraphe, modification de la phrase : « La limitation des ressources nous oblige à poser la question de leur partage et **du contrôle de la production de leur bonne gestion**. Les dérèglements climatiques, l'effondrement de la biodiversité et **le péril nucléaire l'utilisation de l'énergie nucléaire** sont autant de menaces qui pèsent sur notre avenir. »

Bruyères (88) :

3e paragraphe, ajout d'une phrase après : « Or il y a des responsables et des pollueurs à qui s'attaquer directement par des actions coordonnées. **Cela ne nous exonère pas de poursuivre nos efforts écocitoyens, toutes générations confondues, et d'accepter de renoncer au consumérisme.** »

Auxerre (89) :

4e paragraphe, ajout d'une mention dans la phrase : « **Contre les illusions du capitalisme vert**, les Gilets jaunes invitent toutes les personnes voulant mettre fin à la destruction du Vivant à assumer une conflictualité avec le système actuel, pour créer ensemble, par tous les moyens nécessaires un nouveau mouvement social, écologique et populaire.

Groupes rejetant l'appel (1)

Canton de Saint-Égrève (Le Fontanil, Saint-Martin-le-Vinoux, Proveysieux, Quaix en Chartreuse et une partie du nord Grenoble)(38)

2e Assemblée des Assemblées des Gilets Jaunes

SOLIDARITÉ AVEC LES PEUPLES EN LUTTE !

Cet appel est soumis aux groupes, ronds-points ou assemblées locales de gilets jaunes, pour validation, amendement ou rejet. Ceux-ci seront rendus publics. Envoyez-les à l'adresse : inscriptionassemblee@riseup.net

Nous, Gilets jaunes réunis à Saint-Nazaire du 5 au 7 avril pour une Assemblée des assemblées regroupant plus de 200 délégations de Gilets jaunes de toute les régions de France, apportons notre soutien à celles et ceux qui luttent au Rojava contre l'exploitation et pour l'égalité femmes-hommes, pour l'autogestion et le communalisme. Depuis des années, votre lutte au Rojava, dans le Kurdistan de l'Ouest et au Nord de la Syrie contre Daesh et les régimes autoritaires qui l'entourent force le respect. Nous avons entendu le message de solidarité avec les Gilets jaunes envoyé depuis la commune internationaliste du Rojava. Nous vous en remercions sincèrement et nous exprimons tout notre soutien. De l'Assemblée des assemblées Gilets jaunes aux assemblées du Rojava, la solidarité est internationale !

L'Assemblée des assemblées de Saint-Nazaire tient aussi à saluer la lutte du peuple algérien pour son émancipation.

L'Assemblée des assemblées de Saint-Nazaire exprime sa solidarité avec les peuples en lutte contre l'oppression et la répression dont ils sont victimes et pour la liberté et la justice sociale.

Pour le pouvoir au peuple, par le peuple, pour le peuple !

Groupes validant l'appel (2)

Assemblée Populaire de Lille (59)
Perpignan - Les assemblées du Péage Sud et du Péage Nord réunies sous la bannière "Avenir GJ" (66)

Groupes validant l'appel après amendements ()

Groupes rejetant l'appel ()

ANNEXE 3

CONTACTS GJ ASSEMBLÉE DES ASSEMBLÉES

Localité/ville du groupe de Gilets jaunes	Département	N° Dép.	Courriel
Pays de Lérins (Cannes, Le Cannet, Mougins, Valbonne)	Alpes-Maritimes	6	gvictoire06@gmail.com
Ariège : Foix et Mas d'azil	Ariège	9	09gj@riseup.net
Foix et ses environs	Ariège	9	gj.rico9@gmail.com
Rond-point Brico à Troyes	Aube	10	maltogan81@gmail.com
Rodez	Aveyron	12	giletjaune.rodez@gmail.com
Rodez	Aveyron	12	contact@qgrodez.fr
Coordination Charente et référendum d'initiative citoyenne 16	Charente	16	Serge.alexandre@sfr.fr
La Parole Citoyenne Saintaise	Charente-Maritime	17	laparolecitoyennesaintaise@gmail.com
La Rochelle	Charente-Maritime	17	giletsjauneslarochelle@riseup.net
La Rochelle	Charente-Maritime	17	assemblee-populaire-lr@riseup.net
Gilets Jaunes de la Lande Blanche de Paimpol	Côtes-d'Armor	22	gj.paimpol@gmail.com
Saint-Brieuc	Côtes-d'Armor	22	frederique.plaquin@gmail.com
Saint-Brieuc	Côtes-d'Armor	22	gjs_saint-brieuc_22@riseup.net
Trélissac	Dordogne	24	francis.messin@orange.fr
Gilets jaunes du Pays Bigouden	Finistère	29	citoyensbigoudens@gmail.com
Scaer	Finistère	29	gilets.jaunes.scaer@protonmail.com
Sommières	Finistère	29	gj-sommieres@gmx.fr
Alès	Gard	30	gj_ales@riseup.net
QG de Bagnols-sur-Cèze	Gard	30	gjjardrhodanien30@gmail.com
Tournefeuille	Haute-Garonne	31	binbosoca@gmail.com
Gilets jaunes Foyens/Foyennes	Gironde	33	giletsjaunesfoyens@yahoo.com
Rennes Tous Unis	Ille-et-Vilaine	35	pamdelada@gmail.com
Canton de Saint-Égrève (Le Fontanil, Saint-Martin-le-Vinoux, Proveysieux, Quaix en Chartreuse et une partie du nord Grenoble)	Isère	38	giletjaunestegreve@gmail.com
Collectif Citoyen-GJ Pays Viennois	Isère	38	gjpaysviennois@gmail.com
Bénesse-Maremne	Landes	40	gjsudlandes@protonmail.com
Groupes et ronds-points de la Haute-Loire / RP Monistrol-sur-Loire & Groupe de Vivarais-Haut Lignon	Haute-Loire	43	Titou43@protonmail.com
RP Fangeas & Porte-parole départementale Haute-Loire	Haute-Loire	43	duboulozond@gmail.com
Le Puy en Velay	Haute-Loire	43	nicober43@gmail.com
Saint-Nazaire et alentours	Loire-Atlantique	44	maisondupeuplesn@riseup.net
Agen	Lot-et-Garonne	47	giletsjaunes47@gmail.com
Angers	Maine-et-Loire	49	commissionmcv@protonmail.com
Commercy	Meuse	55	giletsjaunescommercy@gmail.com
Augny, Metz	Moselle	57	gj57augny-metz@riseup.net
Assemblée Citoyenne du Bassin de Lacq et Alentours	Pyrénées-Atlantiques	64	lozes.maryline@gmail.com
Billere	Pyrénées-Atlantiques	64	angelo64@sfr.fr
Landes Pays basque	Pyrénées-Atlantiques	64	ivy-leeloo@hotmail.fr
QG de Lescar	Pyrénées-Atlantiques	64	blocage-giletsjaunes-actions64@laposte.net
QG Strasbourg République	Bas-Rhin	67	bbfette@gmail.com
Tarare	Rhône	69	chrochri@gmail.com
Mâcon	Saône-et-Loire	71	gjmacon71@mailfence.com
Le Magny – Montceau-les-Mines	Saône-et-Loire	71	giletsjauneslemagny71@riseup.net
Faverges / Ugine	Savoie	73	jlvdl@free.fr
Faverges / Ugine	Savoie	73	giletjaune.Faverges-Ugine@protonmail.com
Paris 12e	Paris	75	giletsjaunesparis12@free.fr
GJ Constituants de Paris Nord Est	Paris	75	ParisNordEst@protonmail.com
Femmes Gilets Jaunes Précaires	Paris	75	femmesgiletsjaunesprecaires@gmail.com
Cuers	Var	83	cuersjaune@riseup.net
Le Cannet-des-Maures	Var	83	gcoeurduvar@riseup.net
Sainte-Geneviève-des-Bois	Essonne	91	groupecroixblanche.sgdb91@gmail.com
Charenton-le-Pont	Val-de-Marne	94	giletjaunecharenton@gmail.com

ANNEXE 4

LES PROPOSITIONS DES GROUPES

PROPOSITION 1 : LE MUNICIPALISME

PROPOSITION 2 : ÉTATS GÉNÉRAUX

PROPOSITION 3 : COMITÉ D'INITIATIVE CITOYENNE ET DÉMOCRATIQUE

PROPOSITION 4 : CHARTE COMMUNE

PROPOSITION 5 : APPEL À ACTION POUR LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

PROPOSITION 6 : INITIATIVE D'ENQUÊTE CITOYENNE

PROPOSITION 7 : PROJET DE CONSULTATION CITOYENNE MACRON

PROPOSITION 8 : COMMENT CONSTRUIRE ET OUVRIR UNE MAISON DU PEUPLE ?

**PROPOSITION DES GILETS JAUNES DE COMMERCY : ENRACINONS LE
MOUVEMENT ! CONSTRUISONS DES CONTRE-POUVOIR POPULAIRES
LOCAUX ! PLACE AUX ASSEMBLÉES MUNICIPALES !**

À l'attention de tous les groupes, assemblées et gilets jaunes qui s'y reconnaîtrons, partout en France et dans le monde. Retrouvons-nous lors de la deuxième Assemblée des assemblées à Saint-Nazaire le 5, 6 et 7 avril pour avancer avec ceux qui le souhaitent sur cette proposition que nous adressons au mouvement ! Aux délégations qui se rendent à Saint-Nazaire, nous vous proposons de vous prononcer (amender, enrichir, valider ou refuser, etc.) sur cette proposition pour que les mandats soient clairs lors de Saint-Nazaire ! Contactez nous à l'adresse giletsjaunescommercy@gmail.com !

Depuis plusieurs mois, les gilets jaunes ont prouvé que le peuple était tout à fait capable de reprendre ses affaires en main. Tout le monde pensait que le mouvement ne passerait pas l'hiver mais nous sentons déjà les douceurs du printemps qui arrive ! Nous sommes toujours là ! Notre souffrance, notre révolte, notre ras le bol, sont toujours là ! Notre détermination aussi !

Et nous réclamons toujours les 3 mêmes choses :

- davantage de moyens pour vivre,
- davantage de justice et d'égalité,
- une vraie démocratie : le pouvoir au peuple, pour le peuple et par le peuple.

Face aux dirigeants politiques et aux puissances de l'argent, nous devons tenir et ne rien lâcher sur ces aspirations légitimes ! C'est bien pour ça que la coordination mise en place par l'Assemblée des assemblées doit devenir un outil pour amplifier la lutte au niveau national et nous renforcer ! Et nous y parviendrons.

Mais au delà de cette coordination et après 4 mois de lutte, il est devenu nécessaire de trouver des moyens d'enraciner notre mouvement. Car c'est certain : nous ne voulons plus nous quitter et souhaitons continuer ensemble. Mais comment ? Et pour aller où ?

Bien entendu, il nous faut absolument poursuivre les actions nationales, les blocages et les grèves. Mais nous pensons que pour durer nous devons AUSSI agir au niveau local ! C'est partout où l'on vit, dans nos villes, villages, quartiers et municipalités que nous devons construire le rapport de force et trouver un second souffle.

Nous ne devons plus seulement attendre que ceux qui nous gouvernent cèdent et acceptent de changer le système au niveau national. Commençons dès maintenant au niveau local à bâtir nous mêmes ce système plus juste !

Nous ne voulons plus laisser des élus, nationaux ou locaux, de n'importe quel parti, parler et décider à notre place, et faire leurs petites combines. On a bien vu avec le grand débat comment Macron a utilisé les élus locaux pour retrouver de l'air et calmer le jeu !

Voici nos propositions pour nous enraciner et faire durer le mouvement :

Premièrement : Ouvrons de nouvelles Maisons du peuple partout où les cabanes et les QG ont été expulsés ou trouvons d'autres locaux !

Deuxièmement : Allons soutenir les luttes contre la fermeture des écoles, des services publics, des usines, la destruction de nos territoires !

Troisièmement : Organisons par nous-mêmes des mini-RIC locaux plutôt que d'attendre que les puissants le mettent en place !

Et quatrièmement, allons plus loin : prenons les communes !

Dans les derniers mois nous avons créé des dizaines, des centaines d'assemblées de lutte dans tout le pays : dans les mois à venir faisons fleurir des assemblées municipales populaires partout pour gérer nos villes et nos villages !

Mais pas question de nous présenter aux élections municipales « par le haut » comme un parti classique voulant le pouvoir ! Nous proposons au contraire d'ancrer le pouvoir local dans des assemblées municipales où le peuple décide et les élus obéissent. Ce serait un moyen de poursuivre la lutte en partant de la base, des groupes locaux ! Ces assemblées municipales prendraient les décisions sur tous les sujets qui les concernent, et les élus municipaux devraient en exécuter les décisions.

Malgré la force de notre mouvement, nous voyons bien que c'est difficile de faire plier les puissances dirigeantes et changer la donne dans tout le pays d'un seul coup. Mais tout en poursuivant nos actions pour les faire céder, nous pouvons commencer par nos villages, nos quartiers, nos villes. Nous pouvons instaurer partout où nous sommes des contre-pouvoir locaux et grignoter, par le bas, le pouvoir des puissants d'en haut !

Nous proposons donc, partout où cela est possible, de former des assemblées municipales puis des listes de candidats, en vue des élections, qui s'engageront à appliquer la volonté de l'assemblée pour toutes les grandes décisions locales. Nous avons tout à gagner en faisant ce pari :

- si ces listes ne l'emportent pas, l'assemblée municipale pourrait tout de même peser sur les décisions locales et nous continuerons de renforcer notre ancrage local
- si ces listes l'emportent, le conseil municipal aurait obligation d'entériner les décisions de l'assemblée municipale

Si cette proposition marche, nous pourrions ensuite nous coordonner entre assemblées municipales pour former un réseau de communes libres où le peuple décide ! Nous enracinerons au niveau local un contre pouvoir national pour continuer à s'opposer à ceux qui ruinent nos vies et nous écrasent.

Sans abandonner la lutte contre le gouvernement et contre les puissants, contre les taxes qui nous écrasent et les salaires de misère, nous pouvons d'ores déjà commencer par reprendre nos vies en main et changer les choses localement !

Cela peut paraître encore lointain. Mais jamais nous n'aurions imaginé en être où nous en sommes aujourd'hui : nous pouvons être acteurs de l'Histoire et écrire le futur que nous souhaitons !

**ENRACINONS LE RAPPORT DE FORCE ! TOUT LE POUVOIR AUX
ASSEMBLÉES ! VIVE LE POUVOIR AU PEUPLE, PAR LE PEUPLE, POUR LE
PEUPLE !**

Si votre groupe/AG de Gilets Jaunes se reconnaît dans cette proposition, contactez-nous à l'adresse giletsjaunescommercy@gmail.com et retrouvons-nous à la deuxième Assemblée des assemblées de Saint-Nazaire le 5, 6 et 7 avril pour avancer ensemble sur le sujet et se coordonner !

Donnons-nous nous-mêmes les outils pour faire aboutir nos revendications sociales, environnementales et démocratiques

Au printemps 1789 le peuple français a rédigé des « cahiers de doléances » obligeant ensuite le Roi Louis XVI à convoquer les Etats Généraux.

Or en 2019 le monarque présidentiel ne convoquera jamais ces Etats Généraux du XXI^e siècle, s'accrochant comme une bernique à son rocher Élyséen au service des Ultrariches qui n'entendent pas céder un pouce de leur pouvoir.

Il est illusoire de penser que sa Bonne Grâce nous accordera, autre chose que des miettes. Nous n'avons rien à négocier avec lui et son monde.

il faut donc que nous nous en occupions nous-mêmes et convoquions ces ETATS GÉNÉRAUX

Comment ?

En 1793 une constitution, jamais appliquée, prévoyait que chaque 1^{er} mai se réunissent dans chaque canton des **ASSEMBLÉES PRIMAIRES** qui envoyaient, après délibération, des représentants à l'assemblée nationale (corps législatif), qui se réunissait pour un an le 1^{er} juillet.

<https://www.conseil-constitutionnel.fr/les-constitutions-dans-l-histoire/constitution-du-24-juin-1793>

Nous proposons que nous nous emparions de ce modèle, pour se donner comme objectif, en en créant les conditions, de réunir dans toutes les communes de France des **assemblées primaires**.

Qu'un délégué et une déléguée soient désignés à une assemblée départementale en étant porteurs des revendications des cahiers communaux.

Cette assemblée départementale désigne à son tour deux délégués (un homme, une femme) à des **Etats Généraux** nationaux.

Et ces Etats Généraux se transforment d'eux-mêmes (*nous sommes ici par la volonté du Peuple et nous n'en sortirons que par la force des ... LBD*) en **Assemblée Constituante** qui rédige une nouvelle Constitution de la République enfin démocratique, sociale et universelle, avec des droits nouveaux : notamment le droit de disposer de son corps : donner la vie ou éteindre la lumière, « le droit du producteur » et la « propriété d'usage » ou les droits du vivant ou même les droits de la « Terre Mère ».

Bien sûr il faut creuser, mieux élaborer les conditions de « faisabilité » mais cette idée a l'avantage de préparer l'avenir et le monde qui vient, en parallèle s'il le faut à la vie actuelle de la Ve République que Macron démissionne ou non, que l'assemblée nationale soit dissoute ou non ... Et contrairement au club d'experts qui a rédigé pendant l'été 1958 la constitution de la Ve République, là c'est le peuple lui-même qui rédige ses propres règles de vie en commun.

Tout cela peut sembler utopique ou idéologique mais comme disait Victor Hugo
« Il n'est rien au monde d'aussi puissant qu'une idée dont l'heure est venue. »

Et les peuples du monde observent le peuple français comme en 1789. Ne passons pas à côté de notre tâche historique. Il y va de l'existence même de l'espèce humaine sur cette Terre.

Projet des Gilets jaunes d'Ancenis et ses Alentours

Les citoyens ont décidé le 17 novembre de revêtir un gilet jaune pour se montrer et pour dire STOP . Un mouvement inédit, spontané, apolitique, non religieux, non identitaire, non violent.

Des citoyens qui se sont unis pour revendiquer un ras le bol général sur leur conditions de vie qui se dégradent, sur les inégalités sociales, sur la perte de confiance envers nos représentants, sur le sentiment de ne plus être considéré en tant que citoyen. L'augmentation du Gasoil n'étant que la goutte d'eau qui a fait déborder un vase plein de revendications ignorées depuis trop longtemps par tous nos représentants successifs et ce depuis près de 40 ans.

Cependant après bientôt 3 mois de mobilisation nous ne sommes toujours pas entendu.

Depuis trop longtemps les citoyens ont délégués leur pouvoir à des élus qui ne les représentent plus, ne les voient plus, ne les entends plus, et certains même les méprises...

Partout en France les citoyens ont exprimés leurs revendications face à la détresse des citoyens pour leur présent, leur avenir et celui des générations à venir.

Sans changement du système en place, il devient impossible de retrouver une sérénité qu'elle soit sociale, économique, politique, démocratique.

Nous souhaitons redevenir des citoyens respectés et acteur de notre avenir. Nous voulons pour cela retrouver une démocratie directe où chaque citoyen pourra être acteur de son devenir.

Nous souhaitons retrouver un lien, un droit de regard et de décision sur ceux que nous avons élus.

La souveraineté ne pas doit appartenir au peuple que par les écrits mais par les actes aussi !!

C'est pour cela que de la simple revendication sur la hausse de gasoil nous avons décidés nous gilets jaunes de revendiquer désormais notre droit à être reconnu en tant que citoyen du peuple souverain exerçant une démocratie directe. Et ainsi pouvoir faire appliquer les revendications qui nous ont fait sortir sur les rond-points, et à lutter, pour ne plus les quitter depuis.

Actuellement et dans le système actuel, aucun parti politique, aucun syndicat, aucune association, ni aucun statut juridique ne peut s'adapter à ce que les gilets jaunes ont su créer en si peu de temps.

Nous avons décidé qu'il était temps d'écrire notre démocratie et comment l'appliquer.

Une démarche peut-être inédite mais comme le mouvement qui est inédit lui aussi, c'est une démarche qui aura le mérite de montrer notre volonté de retrouver notre souveraineté, de rappeler que c'est nous qui votons et que de la base nous pouvons et devons exercer notre pouvoir sans l'intermédiaire de représentant, surtout quand l'urgence sociale des citoyens est en cause.

Beaucoup de revendications légitimes mais aussi beaucoup d'informations, de groupes facebook , unions, pétitions, sondages.... Ont vu le jour depuis le début du mouvement, les réseaux sociaux qui nous ont au départ rassemblés aujourd'hui nous disperse voir nous divisent. La désinformation des médias, l'appropriation du mouvement par certain parti politique ou gilet jaune, l'acharnement du gouvernement à décrédibiliser le mouvement et nos revendications, ne font que rajouter de la confusion dans la tête des citoyens encore indécis ou non convaincu par la conviction des gilets jaunes de ne rien lâcher.

Dans chaque ville où le mouvement est en place depuis le début, chaque groupe a son identité, et son organisation. Mais chaque groupe souhaite avancer dans le même sens et atteindre le même but.

Plus que jamais nous devons nous unir pour faire entendre nos voix. Et ce en partant de chaque commune, ville, groupe de France.

A terme 1 structure commune pour tous les groupes ou tout citoyen permettrait ainsi le regroupement des revendications, vote, sondage, prise de contact pour être en relation directe entre tous les groupes.

Ce qui permettrait une union, évitant la dispersion des informations, une structure où tout citoyen peut s'y retrouver gilets jaunes ou pas.

Un moyen de permettre aussi bien au grand village comme au petit village de s'exprimer et ce de la même manière, partout où que l'on soit.

Sur Ancenis et ses Alentours nous avons choisi de réfléchir faute d'être entendu pour trouver un moyen de structurer le mouvement pour les gilets jaunes mais aussi et avant tout pour les citoyens.

Les gilets jaunes d'Ancenis et ses Alentours ont donc préparés une proposition de statut que nous avons souhaité nommer **Comité d'Initiative Citoyenne et Démocratique (C.I.C.D)**

L'originalité de ce projet tient dans le fait qu'il n'y a pas de représentant. Seulement des référents volontaires élus pour 3 mois et renouvelable par tiers entrant et sortant chaque mois. (Évitant ainsi tout problème d'égo).

Le but de la création du Comité d'Initiative Citoyenne et Démocratique est de permettre à chaque citoyen de devenir acteur, en retrouvant une démocratie directe et participative et ainsi faire remonter les revendications. .

De pouvoir construire collectivement des solutions aux projets grâce aux compétences et connaissances de chacun.

D'avoir des outils afin que les revendications et paroles soient entendues, par le biais d'une plateforme participative commune en lien avec tous les autres citoyens partout en France.

Permettre de débattre d'un sujet qu'elle qu'il soit et y trouver des solutions dans l'intérêt de tous.

Ne pas faire que la minorité se sente plus perdante que la majorité. Pour cela le lien social, l'information, sont très importants et primordiaux pour que la démocratie directe puisse exister. Le but n'étant pas non plus de remettre en cause les acquis durement gagnés par des luttes parfois.

La mise en place d'une plateforme participative et citoyenne commune et accessible à tous est aussi essentielle afin de regrouper et faire remonter chaque revendication, projet, des citoyens. Et ceci en partant de chaque commune pour ainsi remonter jusqu'au National.

Les statuts sont déposés par un ensemble de citoyens. Le Bureau de direction devient un **Comité d'Accueil et de Pilotage (C.A.P)** servant au bon fonctionnement du comité tel que l'organisation, la communication, l'information du C.I.C.D. Libre à chaque citoyen d'y adhérer et de se retirer quand bon lui semble.

A chaque sujet ouvert par le **C.I.C.D**, des **commissions thématiques** sont créées permettant à chaque citoyen se sentant concerné de prendre part aux groupes de travail en fonction de ses compétences, connaissances afin d'y apporter collectivement des solutions concrètes.

En intégrant le C.I.C.D chaque citoyen peut ,au choix dès qu'il se sentira concerné ou qu'il souhaitera s'investir :

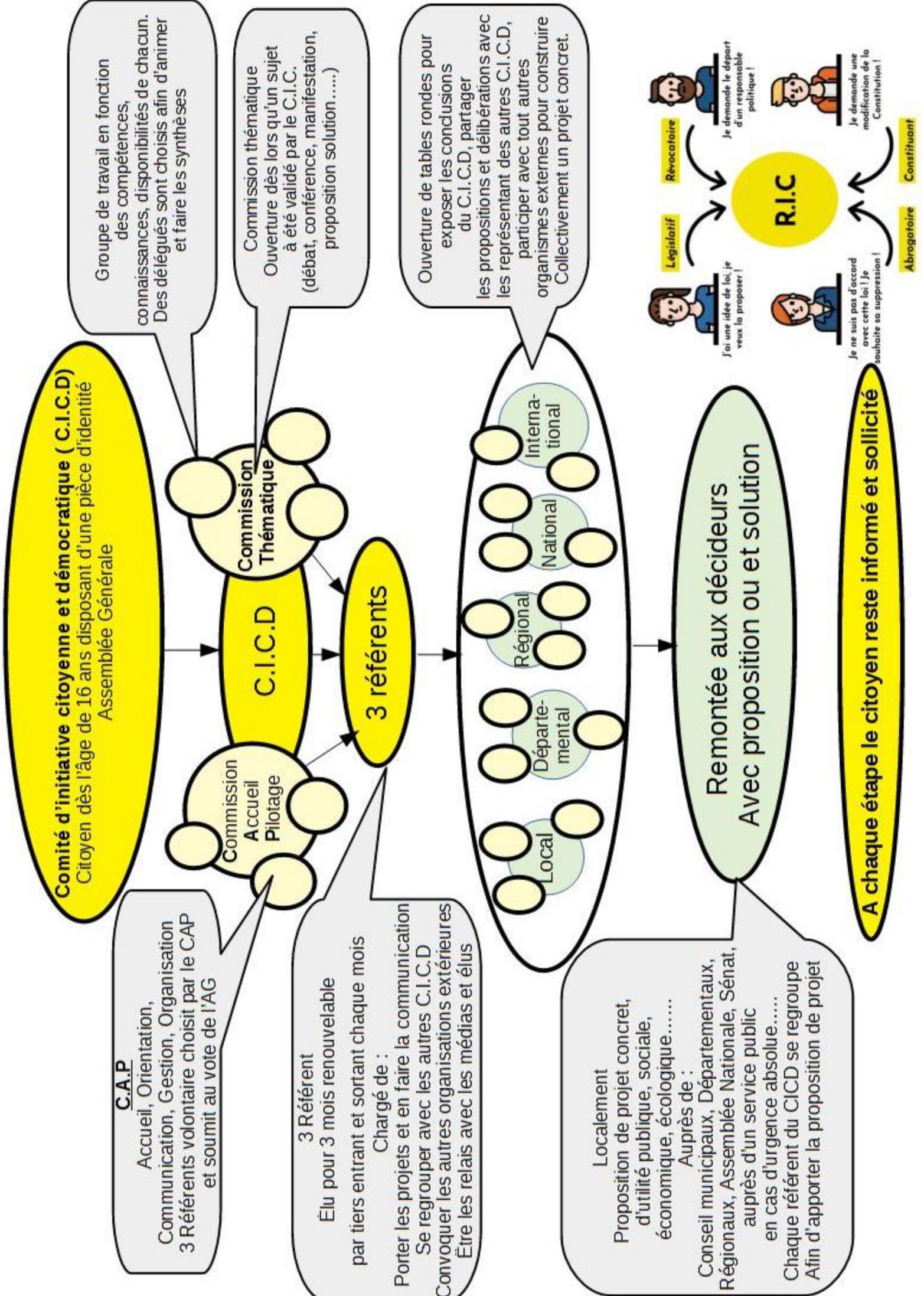
- Participer aux AG et voter les délibérations après avoir été informés par tous les moyens possibles et disponible.
- Intégrer le C.A.P afin de contribuer au fonctionnement, et se porter référent
- Il pourra être dans une commission thématique selon son investissement possible , pour donner ses idées, proposer des projets ou solutions, se porter disponible pour action ou participation aux manifestations
- Être délégué pour animer et faire les synthèses des groupes de travail dans les commissions.

Pour cela vu l'urgence sociale et démocratique actuelle, nous demandons aussi que nos statuts soit reconnus : **d'utilité publique et d'urgence citoyenne** .

Qu'il y soit inscrit par un décret à la loi 1901 concernant la reconnaissance d'utilité publique que :

- Il ne pourra être désigné ni exigé de responsable lors de la Création du CICD ni durant toute son existence
 - qu'il y soit autorisé une Auto Gestion libre démocratique et participative
 - Intégration d'une délégation dans les institutions publiques donnant accès aux délibérations, proposition de loi, amendement
 - reconnaissance de vote blanc et la mise en place d'un référendum mis en place par la base de la société.

Nous demandons donc l'acceptation de nos dépôts de statut par le décideur concerné



PROJET DE CHARTE COMMUNE DES GILETS JAUNES : DOCUMENT RÉCAPITULATIF

(10 Mars 2019)

I - OBJECTIFS

II - ÉCRITURE COMMUNE

III - HISTORIQUE DÉTAILLÉ DU PROJET

ANNEXE I : PRÉAMBULE À LA CHARTE COMMUNE DES GILETS JAUNES (10 Mars 2019)

ANNEXE II : ÉBAUCHE POUR BASE DE DISCUSSION (6 Mars 2019)

Vous pouvez pour participer :

- sur le groupe Telegram https://t.me/joinchat/KjFJSxVe5W2MnBDzqMQ_tQ
- en notant dès à présent vos commentaires. Nous ferons en sorte que vos assemblées soient informées dès que possible de la suite du projet d'écriture et vous partagent les informations.

I - OBJECTIFS

La nécessité de l'existence d'une charte des Gilets Jaunes provient des besoins suivants :

- **nous définir** autour de valeurs, et écarter une bonne fois pour toutes les procès d'intention qui sont faits au mouvement ;
- **rassembler** la multitude des Gilets Jaunes qui se reconnaissent dans cette charte, qu'ils soient isolés, organisés en groupes ou en assemblées ;
- **diffuser** de façon claire et efficace notre vision, nos revendications et notre positionnement vis à vis des tentatives de récupération politique ;
- **massifier** le mouvement des Gilets Jaunes en nous adressant aux personnes qui ont encore des doutes à notre sujet ou qui trouvent notre message trop confus ;

Le texte proposé par François Boulo (voir Annexe 1) a été conçu comme un outil d'adhésion et de clarification, car les Gilets Jaunes subissent de nombreuses attaques qui noient leurs propos et favorisent la suspicion. Le besoin est immédiat et le texte a été rédigé en ce sens.

Le texte de l'Assemblée des Assemblées n'est pas écrit, car la souhait démocratique de refléter la volonté de la base plutôt que l'emprise de têtes pensantes prend le temps de la consultation. C'est pourquoi les propositions d'une méthode d'écriture et d'une ébauche (voir Annexe 2) servant de base de discussion sont privilégiés.

Les deux démarches sont légitimes et répondent à des contraintes et une temporalité différentes. Pour autant nous avons

II - ÉCRITURE COMMUNE

En gardant à l'esprit l'objectif d'un rassemblement des Gilets Jaunes autour d'une même charte plutôt que de se retrouver avec une division inutile autour de 2 chartes, nous proposons la solution suivante :

- le préambule de charte initié par François Boulo le 28 février 2019 a été soumis à relecture au réseau de l'Assemblée des Assemblées dès le 7 mars 2019 via la messagerie Telegram (voir lien plus bas). Les remarques seront remontées et prises en considération jusqu'au 11 mars 2019 ;
- ce préambule de charte ayant déjà été relu pendant une semaine et étant à ce jour soutenu par 88 000 personnes, il devient de moins en moins facilement modifiable dans l'immédiat et sera présenté officiellement dans quelques jours ;
- toutefois les remarques qui n'auraient pu être incluses seront un matériau précieux lors du travail de rédaction de la charte commune. Ce travail est proposé à l'ordre du jour de la deuxième Assemblée des Assemblées. La réunion d'organisation du 11 mars à Saint-Nazaire statuera sur ce sujet ;
- la charte commune une fois rédigée, elle sera proposée au vote des mandatés. Si elle est validée, elle remplacera officiellement le préambule de charte initié par François Boulo. Ainsi nous n'aurons pas deux chartes en compétition mais la continuité d'un projet commun.

Ce projet nous offre aujourd'hui une chance de nous unir et de coopérer, tout en démontrant que la bienveillance et l'intelligence du mouvement des Gilets Jaunes et à l'oeuvre.

II - HISTORIQUE DÉTAILLÉ DU PROJET

De part la grande diversité des individus qui le composent, le mouvement des Gilets Jaunes est souvent difficile à comprendre pour les personnes qui hésitent encore à y adhérer.

Après avoir fait la preuve sur le terrain comme sur les réseaux que nous pouvions nous rassembler en respectant nos différences, nous pouvons maintenant affirmer nos valeurs et nos revendications.

Une première démarche en ce sens a été effectuée lors de la réunion de l'Assemblée des Assemblées des Gilets Jaunes qui s'est tenue les 26 & 27 janvier 2019 à Commercy.

Au cours de ce rassemblement de Gilets Jaunes de toute la France un texte commun a été rédigé, amendé, et à une très large majorité voté par les personnes présentes. Il a ensuite été proposé tout au long du mois de février à de nombreuses assemblées de Gilets Jaunes, qui ont majoritairement soutenu ce texte.

Lors de l'Assemblée des Assemblées à Commercy, un groupe de travail a fait part de la nécessité de nous doter d'une charte des Gilets Jaunes. Cette remarque a donné naissance à un projet de création commune qui pourrait être présenté lors de la deuxième Assemblée des Assemblées à Saint-Nazaire.

Un groupe de travail s'est constitué en février afin de définir une méthode qui permettrait aux assemblées qui le désirent de participer à l'écriture de la charte autour d'un texte de base, et en s'appuyant sur des données factuelles (remontée des revendications du terrain, liste des points les plus fondamentaux du mouvement).

Le 28 février 2019, alors que la rédaction des premiers éléments de méthode commençait, le Gilet Jaune François Boulo (porte-parole des Gilets Jaunes de Rouen) a lui aussi proposé de manière publique via sa page Facebook un projet d'une Charte Commune des Gilets Jaunes. François Boulo a publié son projet de texte en invitant les Gilets Jaunes à le soutenir et à exprimer leurs remarques pour l'affiner.

Ce double projet de charte pouvait devenir un facteur de division de confusion, ou être une belle opportunité de rassemblement. Le groupe de rédaction a pris contact dès le lendemain, le 1er mars 2019, afin de proposer à François Boulo la rédaction commune d'une charte qui tienne compte de la démarche initiée à Commercy, ce qu'il a accepté en nous encourageant à produire également un petit texte que nous pourrions lui soumettre rapidement.

Le 4 mars 2019, le groupe d'écriture qui devait initialement se réunir pour produire une méthode, s'est plutôt concentré sur l'écriture d'une ébauche de texte qui reflèterait au mieux la démarche d'ouverture et de structuration démocratique initiée par l'Assemblée des Assemblées.

Pendant toute cette période, et alors que le texte de François Boulo recueille à ce jour plus de 88 000 soutiens, de nombreuses initiatives personnelles d'écriture de charte des Gilets Jaunes ont fleuri un peu partout, preuves de la créativité et de la volonté que les Gilets Jaunes ont de définir eux-mêmes les règles qui les régissent.

Le 6 mars 2019, une longue et fructueuse session de travail a eu lieu entre François Boulo et Christophe, un Gilet Jaune du groupe d'écriture, afin de confronter objectivement les deux textes, d'affiner certaines notions et de définir un moyen simple et efficace de tous nous réunir.

Le 7 mars 2019, le présent document a été rédigé et mis à la disposition des Gilets Jaunes en lien avec l'Assemblée des Assemblées via le groupe Telegram Commercy Saint-Nazaire et un groupe spécial a été créé par un administrateur à cette adresse :

Le 8 mars 2019 François Boulo a proposé que la charte présentée ci-dessus soit renommée "**Préambule à la Charte Commune des Gilets Jaunes**" afin de bien clarifier le fait qu'il n'y aura pas deux chartes communes, mais une seule, et que le préambule est un outil pour le moment présent laissera sa place à une charte rédigée démocratiquement par la base et votée.

Le 9 mars lors d'un échange téléphonique avec une personne de l'équipe de Saint-Nazaire il a été convenu que tous ces éléments seraient abordés lors de leur réunion de travail du 11 mars dans la partie consacrée à l'organisation de l'Assemblée des Assemblées. De nouvelles informations seront transmises suite à cette réunion.

Il est important de noter pour éviter toute confusion que le vendredi 8 mars 2019 le document de préparation de cette deuxième Assemblée des Assemblées intitulé " NOS CHANTIERS " a été transmis aux Assemblées inscrites.

C'est un questionnaire dont le thème du premier point est " 1 / Définition & fonctionnement de l'Assemblée des Assemblées" et qui stipule "*Nous souhaiterions terminer la 2e Assemblée des assemblées avec une charte précisant sa définition et son fonctionnement. Elle nous servira pour organiser au mieux les prochaines éditions*".

Il s'agit d'une charte proposée à l'Assemblée des Assemblées qui est nécessaire pour son bon fonctionnement et sa structure, et pas d'une charte commune des gilets jaunes qui a pour vocation d'être plus concise et partagée par tous les gilets jaunes qui s'y reconnaissent quels que soient leurs groupes ou modes d'organisation (tant qu'ils restent ouverts et non discriminants, ce qui sera très clairement stipulé).

Le présent document a été rédigé le dimanche 10 mars pour partage avec Stéphanie de Saint-Nazaire, François Boulo, et le groupe Telegram https://t.me/joinchat/KjFJSxVe5W2MnBDzqMQ_tQ accessible depuis le groupe Telegram de débats en lien avec l'Assemblée des Assemblées.

La réflexion autour de la méthode d'écriture se fera à la suite de la réunion du 11 Mars 2019 à Saint-Nazaire afin d'envisager ensemble le meilleur moyen de travailler.

ANNEXE I : PRÉAMBULE À LA CHARTE COMMUNE DES GILETS JAUNES

(V4 - 10 Mars 2019)

Face au traitement médiatique qui ne cesse de tenter de discréditer un mouvement populaire soutenu dans sa légitimité par une très large majorité de français, Nous, Gilets Jaunes de France, entendons proclamer nos valeurs et rappeler ce qui nous unit :

- nous déplorons le dévoiement de nos institutions par des gouvernants qui ont abandonné la poursuite de l'intérêt général au profit de quelques intérêts particuliers privilégiés, pervertissant en toute impunité nos biens communs les plus précieux que sont la République et la Démocratie ;
- nous proclamons le caractère fondamental de nos libertés publiques, en particulier la liberté de manifester, et dénonçons la dérive autoritaire d'un gouvernement qui, faute d'adhésion majoritaire à son idéologie politique, s'applique à étouffer la contestation populaire par la répression policière et judiciaire.
- nous affirmons que l'économie doit se soumettre à la décision du politique, libérée des lobbys et avec la participation des citoyens, pour instaurer une répartition des richesses équitable, opérer l'urgente et impérieuse transition écologique, et redonner du sens aux valeurs humaines essentielles : la dignité, le respect, le partage et la fraternité ;
- nous souhaitons vivre dans un monde plus juste avec tous les êtres humains, quelles que soient leurs histoires personnelles, leurs origines, leurs croyances et leurs différences. Toute forme de discrimination est contraire à l'essence même du mouvement des Gilets Jaunes ;

NOS REVENDICATIONS

- Sur le plan institutionnel : nous souhaitons introduire la possibilité d'intervention directe du peuple dans la démocratie via le Référendum d'Initiative Citoyenne (RIC) en toutes matières.
- Sur le fond : la politique doit servir les intérêts des 99% de la population et non plus seulement des 1% les plus riches (*liste non exhaustive : baisse de la fiscalité pour la classe moyenne et les PME, augmentation des salaires, ré-indexation des retraites et des allocations familiales sur l'inflation, revalorisation du minimum vieillesse et de l'allocation adulte handicapé, dégel du point d'indice des fonctionnaires, suppression de la TVA sur les produits de première nécessité, lutte contre l'évasion et la fraude fiscale, défense de nos services publics essentiels, arrêt des privatisations du patrimoine public, etc.*).

NOS MOYENS D'ACTION

- nous entendons mener un rapport de force politique pacifique afin qu'aboutissent nos revendications ;
- nous affirmons notre volonté de continuer à nous structurer de manière démocratique afin de poursuivre le processus constituant initié au sein du mouvement permettant à terme de rénover nos institutions ;
- nous refusons catégoriquement de nous présenter aux élections européennes, que ce soit au sein d'une liste « Gilets Jaunes » ou au sein d'un parti ou mouvement politique existant. Nous affirmons notre refus de toute récupération politique et de tout appel au vote pour ou contre un parti, un mouvement, un syndicat ou toute autre structure.

Nous affirmons solennellement que toute personne adoptant des positions contradictoires ou tenant des propos contraires aux principes énoncés ci-dessus est dénuée de toute légitimité pour s'exprimer au nom du mouvement des Gilets Jaunes.

ANNEXE II : ÉBAUCHE DE TEXTE

(6 Mars 2019)

Ébauche réalisée comme base de dialogue, indépendamment du texte de François Boulo, et présenté à titre d'exemple. Au cours d'une session de travail en commun, François Boulo a intégré quelques éléments de ce texte dans le "Préambule". Ce texte s'appuie sur différentes chartes Gilets Jaunes existantes, sur le texte de l'appel de Commercy du 26&27 Janvier et sur des données recueillies quand aux principales revendications. Le contenu s'articule en 2 parties :

1 / une première partie synthétise la nature, l'historique, les valeurs, les propositions et la vocation des Gilets Jaunes. Le texte est volontairement ouvert au plus grand nombre, et il peut être lu et compris hors de nos frontières et s'appliquer aux situations dans d'autres pays. Le risque en ne parlant pas explicitement de la France est d'être trop universaliste et déconnecté du terrain. C'est un sujet à débattre en groupe de travail.

2 / une deuxième partie invite les Gilets Jaunes à se rassembler et agir selon un modèle démocratique horizontal. Elle rappelle également notre indépendance vis à vis des partis politiques, point très important dans un contexte électoral car de nombreuses tentatives d'infiltration ou de récupération ont été constatées.

Les Gilets Jaunes sont l'expression massive, bienveillante et déterminée des peuples face aux injustices des systèmes qui les dominent par l'argent, la répression et la corruption.

Les Gilets Jaunes sont présents dans de nombreux pays et ils sont fiers et forts de leur diversité. Leur seul objectif est celui d'un monde plus juste avec tous les êtres humains, quelles que soient leurs histoires personnelles, leurs origines, leurs croyances et leurs différences. Toute forme de discrimination est contraire à l'essence même du mouvement des Gilets Jaunes

Les Gilets Jaunes n'appartiennent à aucun chef, aucun élu, aucun parti politique, aucun syndicat, aucune idéologie et aucune religion.

Les Gilets Jaunes se sont réunis spontanément et par eux-mêmes pour faire face à l'urgence de la situation. En sortant de leur isolement, ils ont retrouvé leur dignité par le dialogue et la solidarité.

Les Gilets Jaunes se reconnaissent dans les processus de décision démocratiques horizontaux et transparents. Ils dénoncent la corruption des systèmes politiques et l'influence des lobbys, des industries et des intérêts privés qui imposent leurs lois en dépit de la volonté du peuple.

Les Gilets Jaunes proposent d'inventer ensemble un nouveau modèle de société fondé sur le bien-être humain et le respect. Une minorité ne doit plus s'enrichir sur le dos d'une majorité en créant de la pauvreté et en détruisant notre santé et notre planète.

Les Gilets Jaunes exigent que quels que soient nos revenus et notre situation nous puissions tous accéder à une alimentation saine, à une eau non polluée, à un logement décent, aux soins, aux transports, à l'électricité, au chauffage, à la sécurité et à l'éducation.

Les Gilets Jaunes souhaitent que les citoyens s'approprient leurs institutions. Les représentants doivent être le reflet de la société et être sanctionnés en cas de non-respect de l'intérêt général.

Les Gilets Jaunes sont un signal d'alerte et un outil pour se rassembler et agir pour le bien commun. L'humanité partage un monde unique aux ressources limitées et à l'équilibre fragile. Les crises présentes et futures ne peuvent plus être ignorées.

Les Gilets Jaunes seront là tant que les urgences sociales, démocratiques et écologiques ne seront pas concrètement et correctement traitées.

Organisation des groupes et des assemblées

Nous encourageons toute personne se reconnaissant dans cette charte à agir de façon autonome, avec ou sans gilet, ou à rejoindre des gilets jaunes existants. Les prises de décision doivent se faire en assemblée de manière transparente et horizontale, sans chef, et en privilégiant le dialogue.

Chaque personne signataire de cette charte est la bienvenue et doit être traitée avec respect, quelles que soient ses convictions politiques, ses croyances, ses origines, son orientation sexuelle et son histoire personnelle. L'ouverture et la bienveillance sont nos valeurs fondamentales.

La parole en assemblée doit être équitablement répartie en encourageant l'expression des personnes qui s'autocensurent souvent inconsciemment.

Chaque assemblée engagée par cette charte est autonome et souveraine. Des commissions et des groupes de travail peuvent être créés s'ils sont ouverts, transparents et démocratiques et s'ils respectent les mandats qui leur ont été confiés.

Nous appliquons à nous-mêmes les règles que nous souhaitons voir appliquées à notre société. Les porte-paroles sont révocables si la majorité de l'assemblée en décide ainsi ou si la charte n'est pas respectée.

Nous affirmons notre refus catégorique de toute récupération politique et de tout appel au vote pour ou contre un parti, un mouvement, un syndicat ou toute autre structure étrangère aux assemblées des Gilets Jaunes. Chaque personne est libre et responsable de son vote ou de son abstention et doit être respectée.

Toute personne adoptant des positions contradictoires ou tenant des propos contraires aux principes énoncés ci-dessus est dénuée de légitimité pour s'exprimer au nom des Gilets Jaunes.

Une liste de revendications plus précises et propres au contexte français serait jointe à la charte.

Cette liste est à créer en partant des revendications de la base qui ne seraient pas trop précisément chiffrées afin de ne pas entrer dans d'interminables "querelles d'experts". Exemple : "augmentation conséquente des salaires" plutôt que "Smic à 1800€".

Ces revendications ne sont ni un programme de parti politique, ni un tract, ni l'occasion de promouvoir une idéologie. Elles sont destinées à être comprises très concrètement et rapidement et de manière très simple par le plus grand nombre de personnes possible.

Pour les rendre plus lisibles, les revendications pourraient être regroupées par exemple en 3 catégories : urgence fiscale et sociale ; urgence démocratique ; urgence écologique.

Évitons les termes trop associés aux partis politiques et aux syndicats. Il y a souvent des façons plus simples de faire passer des idées.

Même si notre système a généré de nombreux problèmes, essayons de synthétiser plutôt que de rédiger une trop longue liste de ce tout qui ne va pas. La liste de revendications présente plus haut (entre parenthèses dans le texte de Préambule) pourrait être un point de départ.

APPEL À L'ACTION POUR LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES DANS TOUTE L'EUROPE

Du jeudi 23 au dimanche 26 mai auront lieu dans tous les pays d'Europe les élections pour la parlement européen. Le dimanche 26 mai, elles auront lieu en France. La Maison du Peuple propose à l'Assemblée des Assemblées de porter pour cette échéance une action, qui tranchera avec les tentatives de récupérations politiques en tout genre.

Nous avons eu une discussion en AG quant aux modalités précises de cette action, sans trancher définitivement sur la question. Les modalités différentes que nous avons imaginées sont : organiser des points d'information devant les bureaux de vote pour informer les citoyens sur l'hypocrisie de ces élections, organiser des rassemblements, des assemblées citoyennes, des carnivals/des représentations théâtrales pour dénoncer/se moquer du caractère hypocrite de ces élections, ou encore plus simplement bloquer les bureaux de vote (avec un ciblage particulier sur les quartiers riches ?). Ce pourrait être encore un appel aux groupes de gilets jaunes à organiser l'une de ces actions selon leurs choix/envies/moyens humains.

Nous souhaitons mettre en discussion cette initiative et ces différentes propositions à l'Assemblée des assemblées, c'est pourquoi nous transmettons ce texte à toutes les délégations. Nous exposons ici les raisons et les différents objectifs auxquels nous semble répondre le mot d'ordre de dénonciation/blocage des élections européennes. Si ce mot d'ordre est adopté, nous proposons d'en faire un appel spécifique via une vidéo collective lors de la 2nde Ada.

L'union européenne : Une institution profondément anti-démocratique

La première raison est qu'il n'y a peut-être pas d'institutions plus anti-démocratique que l'Union Européenne. La seule entité à même de proposer des lois au niveau européen n'est pas le Parlement. C'est la Commission Européenne, dont les membres sont nommés directement par les président de chaque pays européen, et non élus !

Élection n'est pas synonyme de démocratie, maintenant nous le savons. Mais, alors que les lois européennes s'imposent par dessus les cadres nationaux, nous ne pouvons même pas directement choisir la personne qui proposera des lois au niveau européen ! Si nous avions pu, qui donc aurait voté pour Jean-Claude Junker !!! (actuel président de la Commission Européenne)

Les parlementaires européens peuvent uniquement proposer des amendements pour modifier à la marge les lois dictées par la Commission Européenne non-élue. Et si on regarde plus en détails, pas moins d'un tiers des amendements proposés par les députés sont directement dictés par les multinationales !!!

On estime que les multi-nationales dépensent 1,5 milliards d'euros par an pour le seul lobbying européen à Bruxelles. Elles n'emploient pas moins de 25 000 lobbyistes dans la seule capitale européenne, ce qui représente un lobbyiste par fonctionnaire européen ! Dans ces conditions, l'élection du parlement européen est la plus grande foutaise « démocratique » qui soit : quelque soit le résultat du vote, ce sont les multinationales qui conserveront les commandes ! **(1)**

A cela s'ajoute en France un président qui depuis maintenant 2 mois fait une campagne acharnée sous prétexte de « grand débat », avec ses invités triés sur le volet, et retransmis des heures durant sur les chaînes de grande écoute. Mais quel est ce débat dans lequel les opposants n'ont pas la

parole ? Accepter que ces élections se déroulent en notre nom, c'est cautionner un système profondément totalitaire. Changer le personnel politique à la tête d'institutions corrompues jusqu'à l'os ne résoudra aucun de nos problèmes ! C'est une refonte complète du système, en particulier à l'échelon européen, qu'il faut projeter et opérer.

Dénoncer les élections européennes : Un acte de reconquête démocratique

Nous tentons de bloquer depuis plusieurs mois une machine économique qui échappe à tout contrôle de la population et conduit toujours plus de femmes et d'hommes à vivre dans la précarité. Son corollaire c'est la machine politique qui permet à une élite de renouveler sa soi-disant légitimité à décider de tout, envers et contre les peuples.

Cette institution viole allègrement les choix des peuples, comme cela s'est fait pour le référendum du TCE (Traité Constitutionnel Européen) en France en 2005, rejeté et réintroduit par Nicolas Sarkozy quelques années plus tard. Dénoncer/Bloquer son fonctionnement lors des élections constitue un acte reconquête de notre souveraineté populaire, de réaffirmation d'un pouvoir de décision qu'on nous a ôté ou que nous n'avons jamais eu.

Nous refusons que se tienne en notre nom cette mascarade électorale. Nos demandes sont les suivantes : nous voulons pouvoir contrôler le mandat des élus et de la Commission Européenne, pouvoir les révoquer (en cas de conflit d'intérêt par exemple), plafonner les indemnités des élus et des fonctionnaires européens, et même pouvoir déterminer directement le contenu des lois.

Sans cela, nous refusons de participer à cette farce, et nous refusons désormais qu'elle se fasse en notre nom. Une majorité de français refuse d'ailleurs déjà d'y participer.

Les pauvres s'abstiennent, les bourgeois choisissent !

Les taux d'abstention aux élections européennes sont incroyablement élevés et en constante augmentation. En France, en 2014 moins de la moitié des citoyens (42%) y ont participé, et c'est le même taux d'abstention pour l'Europe entière. (2)

Mais qui donc continue de voter aux élections européennes ?! Les études sur le sujet concordent. Ce sont très majoritairement les milieux les plus aisés, les plus qualifiés, c'est à dire ceux qui sont les plus intéressés au maintien de ce système inégalitaire !

D'après une étude d'Ipsos, 70 % des personnes issues de foyer gagnant moins de 20 000 € par an s'abstiennent, et les trois quart (73%) des moins de 35 ans s'abstiennent ! La base électorale des élus au parlement européens est extrêmement faible : ce sont les élus des plus fortunés !

Et c'est au nom de tous les français qu'ils éliront ceux qui voteront des lois de régression sociale pour les plus précaires. Qu'ils soumettront et affameront des peuples entiers par l'intermédiaire de la dette, du crédit et au nom libre concurrence de tous contre tous.

Le rejet de ces élections est déjà massif. Reste à transformer ce rejet passif en une opposition active et déterminée...

Un appel unitaire à tous les peuples d'Europe

Dès que l'institution européenne est remise en cause, les gouvernements s'empressent d'agiter le spectre d'une guerre généralisée en Europe, comme Macron en France agite la menace d'un chaos généralisé face à notre mouvement.

Mais ce sont eux qui opposent perpétuellement les peuples entre eux, et d'abord en instaurant la concurrence économique de tous contre tous ! L'oligarchie financière et industrielle sévit ici comme là-bas ! Partout en Europe et ailleurs, les peuples font face à des pouvoirs politiques qui propose comme seul horizon celui d'une régression sans fin de leurs droits et conditions de vie.

Nous appelons tous les peuples d'Europe à se saisir de cet appel et à le traduire dans leur propre langue, et à le relayer en vidéo par exemple. C'est en menant une lutte coordonnée contre nos exploiters communs que nous jetteront les bases d'une entente fraternelle entre les peuple d'Europe et d'ailleurs.

Du 23 au 26 mai, faisons des élections européennes un grand moment de mobilisation des peuples du continent, pour la reconquête de leur souveraineté et de leurs droits à vivre dignement. Et enrayons la machine politique européenne infernale ! Nous donnons rendez-vous aux peuples réfractaires du 23 au 26 mai, et en France le dimanche 23 mai à 9h devant les principaux bureaux de vote.

1 : <https://corporateurope.org/sites/default/files/captured-states-exec-summary-fr.pdf>

2 : <https://www.ipsos.com/fr-fr/europeennes-2014-comprendre-le-vote-des-francais>

Consultation nationale citoyenne

Lancée à l'initiative du collectif "Carcassonne en colère" depuis le 10 janvier 2019, cette enquête citoyenne est aujourd'hui en cours de réalisation par des collectifs issus de 30 départements.

Lancée avant le grand débat, son but est de donner la parole aux français sur des sujets de préoccupation majeurs, en préfigurant ce que pourrait être un Référendum d'Initiative Citoyenne.

En effet, dès le 17 novembre, nous avons échangé avec plusieurs dizaines de milliers de citoyens lors de manifestations, barrages filtrants, occupations de ronds-points. Il en est ressorti qu'il était indispensable de donner la parole à toutes celles et ceux qui font société en engageant **une nouvelle action** dans une démarche constructive, réaliste, non idéologique et non violente ce qui constitue notre démarche depuis le début du mouvement.

A cette fin, dans les premiers jours du mois de décembre, nous avons constitué un groupe de réflexion et de travail qui a planché durant plusieurs semaines sur différents sujets de préoccupation des français. Ce travail a été ensuite enrichi par des échanges menés avec plusieurs centaines de citoyens. La synthèse de ces travaux a été regroupée dans un questionnaire comprenant **5 thèmes et 67 propositions** parmi les plus revendiquées. Chaque thème possède une case « autre » afin que toute personne enquêtée puisse évoquer un sujet qui ne figure pas dans le document initial. Trois cases par thème peuvent être cochées y compris une case « autre », de sorte à obtenir 15 propositions maximum par questionnaire afin de faire ressortir les points à traiter en urgence. Les documents sont saisis et archivés au fur et à mesure des retours par chaque collectif et centralisé au niveau départemental. De notre côté nous avons choisi de restituer, à terme, lors de réunions publiques, le résultat du sondage auprès de la population en débattant sur les 15 propositions choisies majoritairement par les citoyens.

Chaque Collectif décide bien évidemment en totale autonomie de ce qu'il souhaite faire des résultats, toutefois, le but ultime pourrait être de confronter nos chiffres et de les faire connaître publiquement en allant à Paris ou pas (les possibilités ne manquent pas !) ainsi que de peser sur le débat national dont le concept porte à rire avec plus de 150 000 revendications comptabilisées sur le site gouvernemental au 02/02/2019. Il va falloir embaucher très vite des centaines de personnes pour les trier et les hiérarchiser !

Nous appelons tous les collectifs qui ont la même vision sociétale allant vers plus d'équité, de transparence, de démocratie directe, à reprendre à leur compte cette démarche citoyenne.

Si la quasi-totalité des départements français s'engageait dans cette voie, il serait alors impossible au gouvernement d'ignorer la voix du peuple.

Nous vous proposons de vous transmettre tous les documents qui permettent de réaliser l'enquête mais comme nous sommes, contrairement à nos prétendues élites, dans l'apport mutuel d'expériences, n'hésitez pas à apporter votre pierre à l'édifice.

Force et courage !

Consultation Nationale

Citoyenne

Bien lire ceci avant de faire remplir les enquêtes :

- *Avant de partir en galerie marchande ou dans toute surface commerciale, assurez-vous en priorité que l'autorisation a été obtenue par un référent*
- *Se présenter impérativement en arrivant au (ou à la) Responsable du magasin ou de la galerie*
- *Attitude : toujours rester souriant(e) et ne faire aucune remarque désobligeante à quiconque. Remercier la Direction du site lorsque vous partez*
- *Concernant la méthodologie pour remplir le questionnaire : rappeler systématiquement que l'on ne peut cocher que 3 cases maximum par thème ou bien 2 cases + 1 « autre »*

Vérifier impérativement avant de quitter la personne interrogée que le document comporte le nom, le prénom, la date, la signature, le tél ou l'e-mail, sinon le questionnaire sera considéré comme nul et :

NE POURRA ETRE PRIS EN COMPTE

1. Comment et où faire les enquêtes ?



- Procéder par binôme. **L'idéal = 1 femme + 1 homme ou 2 femmes. Le pire : deux hommes bourrus de 120 kgs chacun !**
- **Tenue correcte impérative**, les gilets qui n'ont pas été lavés depuis le 17/11 sont à bannir.
- **L'approche = simple et polie** « Bonjour Madame, (Monsieur), pourriez-vous m'accorder quelques minutes SVP pour répondre à un questionnaire ? Nous souhaitons demander aux français ce qu'ils désirent vraiment pour leur avenir. Cette enquête est réalisée à l'initiative de Gilets Jaunes dans une vingtaine de départements et nous espérons l'étendre à tout le territoire pour peser dans le débat national ». **Si vous sentez des réticences, ne vous épuisez pas à convaincre : faites confiance à votre instinct !** Si l'on vous oppose la violence plus ou moins liée aux GJ que l'on a pu constater ici ou là à la TV, à la radio ou dans la presse écrite, **vous pouvez argumenter assez facilement que des casseurs ne vont pas demander aux citoyens de formuler des propositions.**
- **Pour être valide, le questionnaire doit au moins mentionner le nom, le prénom**, idéalement l'e-mail ou le tél, les autres informations sont facultatives. Il faut essayer de ressentir jusqu'où l'on peut aller sans importuner. **N'oubliez pas de dater et de faire signer le document**, la signature permet d'acter le consentement. **Remercier systématiquement les personnes enquêtées lorsque vous les quittez.**
- Expliquez clairement qu'il faut **retenir au maximum 3 choix préétablis par thèmes ou 2 choix + 1 sujet « autre »** si la personne enquêtée souhaite mentionner une préoccupation qui n'est pas indiquée dans le document. **Soyez attentifs au principe des 3 choix par thème sinon le questionnaire ne pourra être comptabilisé.**
- Attitude : **rester souriant(e), ne jamais faire aucune remarque désobligeante à quiconque**, seule l'efficacité doit compter, laissez s'exprimer la frustration ou la colère de vos interlocuteurs sans que cela vous affecte, **ce n'est pas votre faute si les gouvernements successifs et l'Union Européenne nous ont amenés dans la situation d'aujourd'hui.**
- Les lieux : **galeries marchandes des grandes ou moyennes surfaces ou leurs parkings**. Dans tous les cas, **un référent, un représentant (appelons-le comme on voudra !), doit se présenter à la Direction de la galerie marchande ou du supermarché pour obtenir l'autorisation de réaliser une enquête.** Ce membre du Collectif doit impérativement laisser ses coordonnées. **Généralement il faut attendre 24 ou 48h pour avoir l'accord**, la décision ne se prend pas toujours en local. De la même manière, **prévenez toujours votre interlocuteur si vous êtes sollicités par un média pour faire ou tourner un reportage chez lui, une galerie marchande n'est pas un lieu public**, dans cette hypothèse **ne cédez pas à la « pression » et attendez d'avoir des binômes efficaces avant d'être filmés, sans quoi cela risque d'être contreproductif.**
- **Tous les Maires ne sont pas en extase devant le « débat national »**, nous avons des exemples où des permanences ont été accordées aux Gilets Jaunes. **Vous pouvez donc aller voir les Maires de petites communes, en expliquant notre démarche.** Si cela vous intéresse nous avons un flyer pour informer les citoyens de cette initiative. Vous pourrez adapter ce document aux horaires et jours négociés. Les débats que l'on a pu voir avec Mesdames et Messieurs les Maires sont en fait des monologues du Président avec des questions dont il a eu connaissance auparavant et qui sont traités par son Cabinet, la mémoire, le calcul politique et l'aisance verbale font le reste. Toutefois, en écoutant bien les interventions, on remarque que les problématiques des Elus locaux sont énormes et elles constituent l'essentiel des revendications abordées dans ces débats. Elles concernent plutôt la relation Etat/Communes que des propositions citoyennes. Notre enquête n'est donc pas inutile pour savoir ce que souhaite véritablement les français.
- **Les clubs sportifs et les associations sont autant de « niches » pour récolter des questionnaires** d'une manière efficace et sympathique, **les repas familiaux aussi.**
- **Les commerces, les cafés, notamment dans les petits villages sont des lieux propices** pour ce type d'enquêtes car ces citoyens ne sont jamais sollicités.

2. Le comptage



- Il est plus que préférable de procéder aussi par binôme. Conditions souhaitables : **le calme et 2 personnes qui vont au même rythme.**
- **Le premier GJ doit contrôler visuellement la présence impérative du nom, du prénom, de la signature et le fait qu'il n'y ait pas plus de trois cases cochées par thème y compris la case « autre ». 15 cases maximum, aucun minimum.** Si le questionnaire ne répond pas à ces critères, conservez le mais ne le comptabilisez pas.

- Ensuite il n'y a aucune recette miracle, c'est **chacun sa technique** et **très vite les automatismes se créent. Certains binômes fonctionnent en indiquant n° par n°, d'autres par paires (1/12 ... 19/24 ...), d'autres encore par trios (2/7/15... 19/21/27...).** Dans les départements qui ont commencé le comptage, le GJ qui contrôle les questionnaires a toujours un repère visuel (feuille, règle, ...) qu'il fait défiler sur les propositions, le second coche sous la « dictée » par un trait ou une croix (à l'usage on s'aperçoit que la croix est plus fiable). **Lorsque qu'un sujet arrive à 35, on termine de comptabiliser le questionnaire, nous conseillons de mettre une grande croix pour indiquer qu'il est traité, c'est basique mais infallible.**
- Il ne restera plus alors qu'à compter les documents et l'indiquer sur la feuille de comptage. Une vérification par chaque personne du binôme est préférable à un double comptage du même GJ. Si l'on est OK, **indiquer au stabilo le nombre de questionnaires** (pas de marqueurs permanents, on évite ainsi de masquer des pointages, ce qui peut se révéler utile s'il faut revenir dessus), un élastique et puis on saisit de suite ou on archive provisoirement pour faire toutes saisies à la fin, chaque Collectif s'organise à sa façon. Le plus dur est fait ! Lors de la saisie, une deuxième croix sur la grille de comptage ne sera pas inutile ni le fait d'archiver dans l'ordre pour mieux retrouver « ses petits » en cas de pb. Concernant le stockage, choisissez un endroit sûr, au sec, par exemple dans des boîtes à archives (500 questionnaires/boîte) ou bien dans les cartons qui renferment 5 ramettes, on peut y ranger verticalement environ 2200/2300 feuilles.
- Concernant les sujets « autre » des 5 thèmes, nous avons un document très simple sur lequel nous reportons manuellement les propositions si elles sont « lisibles » et « compréhensibles ». Dans la mesure où un sujet est réitéré, nous l'indiquons par des bâtonnets (et oui comme à l'école ! ça fait remonter des souvenirs ...). Il faut les répertorier car on y trouve parfois des mesures très pertinentes, certainement mentionnées par des personnes enquêtées qui maîtrisent parfaitement un sujet très précis. Dans la mesure où nous souhaitons mettre en avant les 15 propositions majoritaires, **nous verrons plus tard comment exploiter ces suggestions et les faire remonter aux Elus concernés (Communes, Départements, Régions) ou à Paris.**

> **Présentation par les Gilets Jaunes secteur d'Erstein & environs (Bas-Rhin, 67) de leur « Consultation citoyenne Macron ».** En parallèle du grand débat, ils ont distribué 11.000 questionnaires sur une vingtaine de communes afin de rassembler les doléances des citoyen.ne.s.

La synthèse est disponible ici :

<https://framadrop.org/r/mfj4gmPlCg#1CCjuTH6K6sJNtSjJqVHj8PiEDLZFb8YsYH38TSe+w8=>

Ouvrir et faire vivre une Maison Du Peuple



Avril 2019 Version 0 - Brochure réalisé à l'arrach' pour la deuxième Assemblée des Assemblée.
D'autres versions enrichies et plus abouties verront peut-être le jour...

Contacts : maisondupeuplesn@riseup.net <http://maisondupeuplesn.fr>

FB : maison du peuple de Saint nazair e et alentours

I - Avoir un lieu

Les ronds points constituaient la brique de base du mouvement : lieu de rencontre, de discussion, de convivialité et de solidarité. Mais avec le démantèlement des ronds points, la répression et pour durer, l'usage de lieux en dur, plus confortables et vastes devient un besoin.

Une Maison du Peuple est un lieu de rencontre, d'organisation, de vie, qui dynamise le mouvement et lui permette de s'organiser démocratiquement.

Si possible avec cuisine, sanitaires, espaces couchage (chambres) lieu de vie, de réunion, de stockage, ...

Pour cela il faut explorer les solutions légales et pérennes (autoconstruction sur terrain privé, accord avec mairie, location, ...)

Mais parfois l'occupation de bâtiments vide est la seule solution Voir partie sur « bataille juridique contre expulsion »

II - Faire vivre ce lieu

Un lieu de vie

La présence permanente de personnes à la MdP contribue à son dynamisme. En journée, elle est ouverte en permanence et il y a toujours des gents de passage. Mais cela constitue aussi quelque chose qui demande du temps, de l'énergie et pas mal d'organisation collective.

Il faut

- prendre en charge collectivement la cuisine, le ménage et rangement.
- Définir des règles de vie.

Des sujets délicats qui demandent un travail de fond et doivent être gérés intelligemment mais qui peuvent demander beaucoup d'énergie et créer des tensions dans le collectif :

- Autour de l'alcool et des drogues.
- Accueil de personnes sans domiciles
- Répartition des tâches sur l'entretien du lieu, lien entre les habitants et les personnes qui passent le jour ;
- Prendre conscience qu'une maison du peuple, bien liée au monde réel est forcément percuté par toutes les problématiques de ce monde (alcoolisme, conflits, précarité, ...). A trop vouloir s'en protéger on se coupe du monde. Il faut apprendre à les gérer, évaluer ce qu'on peut assumer.

Les anciens Assedic à St Nazaire, un cadeau tombé du ciel.

Ce bâtiment, qui a été occupé le jour même où l'idée est arrivée pendant un rassemblement, s'est avéré être un bâtiment exceptionnel !

Des espaces adaptés, eau, élec, chauffage, sanitaires, cuisine, ...

Il était difficile de trouver mieux. Et maintenant qu'on cherche une autre MdP, il faut bien se rendre à l'évidence : on ne trouvera pas aussi bien ...

Cette première MdP a été un miracle qui nous a permis de forger notre groupe. A nous maintenant de construire la deuxième collectivement.

Pas de drogues et d'alcool !

Facile à décréter, plus difficile à tenir... C'est un vrai travail de fond qui a été mis en place.

La toxicomanie (alcool, cannabis, ...) est un phénomène massif dans la population et donc – c'est bien normal et rassurant ! - au sein du mouvement..

Dans les fait, il y a eu beaucoup de bras de fer pour tenter de contenir les consommations des un.e.s et des autres. Mais les gros consommateurs ont put dire qu'ils appréciaient un cadre contraignant pour les aider à mieux gérer leur dépendance !

Des groupes de parole addictions ont même put se mettre en place.

Pas un lieu d'accueil pour SdF

Un lieu occupé avec des habitants qui y vivent ? Forcément l'info circule et ça attire du monde.

A la MdP, vivent des Gilets Jaunes en précarité de logement. Pour autant ça reste un lieu de lutte qui n'a pas vocation à accueillir toutes les personnes sans logement. Cela demanderait trop d'énergie à tenir et risque de fragiliser le lieu : la rue c'est très dur, ça abime et gérer dans un cadre collectif les problèmes psy d'une personnes ça demande des épaules très solides.

Pour autant, la questions de servir de refuge à du monde s'est régulièrement posé. Difficile de refuser de l'aide ou de tracer une frontière entre qui « est dans le mouvement » et qui ne l'est pas.

Des « protocole d'accueil » ont été testé et géré par les habitants (une nuit en urgence et de l'aide pour chercher d'autres solution, ...).

Tout cela n'est pas allé sans crispations mais on a cherché à trouver des compromis intelligents.

Faire vivre des AG régulières, piliers de l'organisation collective

« Tenir des AG » c'est un art qu'on ne finira jamais d'explorer. L'ambiance et la dynamique d'une AG c'est comme la météo. Un phénomène ultracomplexe qui peut varier du tout au tout en un rien de temps à cause de petites perturbations où d'un climat général qu'on ne maîtrise pas.

Mais même si on ne maîtrisera jamais tout (et c'est heureux), une AG ça se prépare, ça se mène, ça s'apprend. C'est une culture qui se développe avec l'expérience, individuellement et collectivement.

Au début il y a eu beaucoup de besoin de parler, de vider son sac. Ensuite les gens étaient plus disponibles pour écouter. Il faut permettre à chacun.e. de faire son chemin. A mesure que les participants deviennent familiers avec la tenue d'AG, s'approprient ses règles de fonctionnement et en comprennent l'intérêt la qualité des AG s'améliore. On peut tester des techniques d'animation plus sophistiquées.

Quelques bases qui aident à :

- Un. **animateur/trice** (ont dit de plus en plus « facilitateur/trice ») qui dirige les débats, recadre, suit l'ordre du jour. Rôle délicat, qui s'apprend.
- Un.e **distributeur de parole** qui applique quelques règles de prise de parole (baton de parole pour ne pas se couper la parole) : « *tout le monde est écouté, mais on s'efforce de ne pas être long, d'être constructif* ».
- **Un.e secrétaire** pour noter de manière **visible de tou.te.s** sur une grande feuille ou un tableau les choses importantes : les décisions de l'AG, les RdV, les choses à faire...
- **Des gestes** pour manifester son accord avec ce qui est dit (agiter les mains), dire qu'on se repète ou qu'on tourne en rond (moulinet des mains), ...

Attention : après une AG qui a bien marché, on ressort avec beaucoup de travail à faire. Il est important que toutes les infos importantes ne se perdent pas et soient bien transmises aux personnes absentes qui en ont besoin, que les CR soient envoyés, le calendrier mis à jour, ... Voir partie organisation.

Récit d'un moment magique

A une AG au début du mouvement on débattait ferme sur l'organisation d'une action le lendemain. Ça s'engueulait. Ça durait. Ça s'enlisait. Puis une GJ à pris la parole pour dire « *Mais c'est pas grave si c'est pas parfait ce qu'on fait demain. Demain soir, on se revoit OK ? On fera le bilan et on fera mieux la prochaine fois* ». Applaudissement nourris. La tension est tout de suite retombée et la suite des échanges sont devenus bien plus constructifs... Comme quoi l'état d'esprit collectif est fondamental. Il suffit parfois de se rappeler quelques petites évidences.

III - Organisation

- **Un calendrier**, visible de tout le monde (au mur et en ligne sur le web), régulièrement mis à jour.
- **Des outils de liaison, pour faire passer les infos** d'une personne à l'autre. Des référents info, cahier de liaison, affichages, page web, groupes sur réseau sociaux, ...
- **Des groupes de travail** avec référents capables de se coordonner avec l'organisation générale (AG, calendrier, ...)
- **De l'affichage** qui permettent à tout le monde de suivre ce qui se passe, de trouver des rendez vous, d'avoir les infos utiles pour s'impliquer.
- **Des personnes qui accueillent** les gents de passage et les aide à trouver leur place, à comprendre le fonctionnement, à s'impliquer.
- **Une organisation générale à inventer en marchant** avec des personnes qui prennent des responsabilités, portent des choses à faire importante pour le bon fonctionnement de l'ensemble et trouvent une façon d'être en lien les un.e.s avec les autres. Avec capacité à délégué des tâches, à permettre à un max de monde de s'investir et de prendre des initiatives. Nous on a beaucoup bricolé, ça fonctionne cahin caha, c'est un peu le bordel, plein de choses ne sont pas formalisée. On doit pouvoir faire encore beaucoup mieux mais on apprend...

IV - Les groupes de travail stratégiques

Si l'AG est un pilier du fonctionnement, elle ne peut tout prendre en charge. Plein de discussions ne peuvent se tenir en AG et doivent être traitées ailleurs. Ainsi de nombreux groupes de travail se montent après les AG en fonction des besoins. Un certains nombre de choses reviennent régulièrement et méritent de stabiliser des groupes de travail, avec des référents, des personnes pour les faire vivre et faire le lien avec les AG et les autres groupes. Voici une petite liste :

- **L'action** : imaginer, concevoir, réaliser des projets d'actions, de blocages, de manif à proposer aux AG. Arriver à anticiper suffisamment pour annoncer, préparer correctement.
- **Communication** : gérer les réseaux sociaux, un site web, des listes mels, produire des contenus, lien avec les médias, automédia, ...
- **Lien avec les autres groupes de GJ**. Pour nouer des lien localement, entretenir des relations de confiance, élaborer des actions en commun, s'apporter soutiens, ... Régionalement et nationalement (AdA).
- **AG du lieu** : avec les habitants et les personnes bien impliquées. fonctionnement du lieu, règle de vie, gestion des tensions, ...
- **Legal Team** : contact avec les avocat, maitrise des procédures et constitution des dossiers juridiques. Contre les risque d'expulsion et répression judiciaire.
- **Medik** : rassembler des personnes avec des compétences médicales.
- **Logistique** : trouver du matériel, récolter, stocker, ... De quoi construire, faire des banderolles, des pancartes, papeterie, meubles, palettes, bâches, thermos, ... la liste est longue.
- **Financier** : récolter l'argent, le gérer.

V - Des objectifs politiques, des valeurs, des pratiques.

Au cours de la vie de la MDP, un certain nombre de slogans sont apparus qui permettent d'exprimer simplement les idées qui nous rassemblent.

Au delà des exigences communes à l'essentiel du mouvement des Gilets Jaunes (« *justice sociale, fiscale et environnementale, défendons nos services publics, macron démission et une vraie démocratie* »), voici quelques idées clefs qui ont contribué à souder la MDP :

- « **On reprend notre vie en main et on construit un nouveau monde** »
- « **Tout le monde est écouté, on décide ensembles** »

Laisser aux nouveaux de la place pour parler. Prendre le temps de prendre des avis hors AG, de discuter des choses, avant de prendre des décisions.

Faire en sorte que les décisions importantes soient élaborées et validées en AG. Les gens doivent se sentir maître de ce qui se passe, ne pas se sentir dépossédés. Même si dans le même temps, tout ne peut pas être fait avec tout le monde et il faut faire confiance à des personnes qui prennent des initiatives. Equilibre à trouver.

- « **Unité dans la diversité** »
 - ce qui nous rassemble est plus fort que ce qui nous divise.
 - Nous sommes très différents. Faisons en une richesse pas un handicap. Pour cela, apprendre à s'écouter, à se respecter et à trouver des compromis.
 - Nous pouvons apprendre des tensions, des conflits et en sortir plus forts.
 - La variété des modes d'actions est importante. Ne pas les opposer, permettre leur cohabitation.
- « **Droit à l'erreur, on apprend ensemble** »

Ca permet souvent d'en finir avec des débats sans fin pour « trouver la meilleure façon de faire ». On fait, on tire le bilan, on fera mieux la prochaine fois. Certes on décide ensembles, surtout des choses importantes. Mais on ne peut pas tout gérer tout le monde ensembles. Il faut laisser aux gens le soin de prendre des décisions et des initiatives. « *Parfois, c'est un peu ceux qui font qui décident* » : beaucoup de discussions sont stériles parce que de toute façon on ne sait pas qui va faire au final. Il faut faire confiance aux gens, accepter qu'ils ne fassent pas comme on voudrait.

VI - Bataille Juridique contre expulsion

La procédure d'expulsion

- 1 Constat d'huissier et dépôt plainte au tribunal :
 - 1.1 soit procédure accélérée (occupation depuis moins de 3 jours et pas d'habitants identifiés) (voir à la fin)
 - 1.2 soit procédure normale (occupation depuis plus de 3j et habitants identifiés). On passe au 2.
- 2 Assignation du tribunal d'instance pour les occupant (doit être remis par huissier)
- 3 Jugement au tribunal : expulsion prononcée assortie ou non d'un délais.
- 4 Un huissier vient constater que l'occupation n'a pas cessé, remet un avis d'expulsion avec concours de la force publique. Et intervention forces de l'ordre.

Pour tirer maximum profit des protections juridiques

Deux axes de défense possible : sur le droit au logement d'habitants déclaré, sur la défense politique du lieu (ce qu'il représente, apporte à la vie sociale et citoyenne). D'après notre avocat on peut gagner des choses avec le premier axe, rarement avec le deuxième.

Le juge va arbitrer entre le droit de propriété qui protège le proprio qui est lessé et le droit au logement qui protège des habitants. En général il prononce une expulsion mais assortie d'un délais permettant aux habitants de se retourner. Obtenir le délais le plus grand est l'enjeux de cette bataille juridique (par exemple obtenir jusqu'à la fin de la trêve hivernale ...).

De ce point de vue, l'avocat nous dit que c'est plus facile à obtenir avec des propriétaires privée que si ça appartient à l'état ou une collectivité locale. J'ai pas compris pourquoi .

Mais ça n'empêche pas de mener une campagne politique en parallèle mais son effet sur le jugement est faible. Impact éventuel sur la mise en œuvre de l'expulsion par le préfet.

Concrètement :

- Pas de «voie de faits » provable (traces d'effraction). Prendre photos des lieux en entrant (état des lieux).
- Occuper secrètement le lieux pendant au moins 3 jours et rassembler preuves de cette occupation (bon de livraison de qq chose, courrier envoyé, ...).
- Il est bien que le lieu ai des sanitaire et une cuisine, nécessaire pour constituer un lieu de vie décent (photos). Faire photos des chambres et autres lieux de vie.
- Montrer que c'est un lieu d'habitation : boîte au lettre, courriers, **demande de raccordement EDF, téléphone, ...**
- Jouissance paisible du lieu : pas de plainte des voisins, pas de dégradation.
- Ecarter tout ce qui peut représenter un danger (feux, matériaux combustibles, branchements élec sauvages, ...). Les lieux doivent être au maximum sécurisé.
- Une fois les 3 jours passés, se débrouiller pour faire constater l'occupation. Contacter le propriétaire, dire bonjour aux flics qui passent. L'idéal est que le proprio envoie un huissier. Et informer qu'il y a des

habitants dans le lieu et donner leur identité. Ainsi il ne peut plus en principe y avoir d'expulsion. La procédure doit passer devant un tribunal.

- **Constituer un collectif d'habitants** ayant une situation précaire, notamment du point de vue du logement et pouvant présenter des papiers administratifs attestants de leur situation (RSA, chômage, demande de logement social, ...). Les personnes qui se déclarent comme habitants ne prennent pas de gros risque. Le jugement est une procédure administrative (pas de casier judiciaire). Le pire (et c'est rare) c'est des dommages et intérêt dont le montant est couvrable par une cagnotte collective. Par contre se méfier des personnes qui pourraient perdre le boulot parce que leur patron les verrait dans les journaux : ces procédures sont publiques.
- Commencer à rassembler les papiers administratifs, y compris demande d'aide juridictionnelle (photocopie CNI, avis imposition, situation CAF, Pole Emplois, ...). en pratique c'est souvent laborieux. Si revenu bas (<800€ /mois) > droit à l'aide juridictionnelle. Pratique pour solliciter des avocats.
- Ne pas refuser les courriers et autres avis qui arrivent.
- Trouver rapidement un avocat qui accepte de prendre ce dossier, de préférence quelqu'un qui a déjà traité ce genre de dossier.

Procédure d'expulsion en urgence (rare)

Si occupants « non identifiés » (il faut tout faire pour que ce soit pas le cas) : le juge produit une ordonnance sur requête « secrète » d'expulsion . Un huissier doit passer le déposer sur place juste avant l'expulsion. Et zou ...

Si malgré le fait que des habitants se soient déclarés, le juge fait semblant de ne pas le savoir en recevant la plainte du propriétaire il arrive qu'il tente la procédure d'urgence.

Il faut que l'avocat soit prévenu très rapidement pour contester cette procédure. *Préparer un « bla bla » technique à opposer aux flics et huissiers.*

MAISON DU PEUPLE de Saint Nazaire & alentours, en 3 mois !!

ACTIONS

- Prise du lieu
- AG quotidiennes
- ateliers de travail quotidiens : prépa manif, Legal Team, quartiers populaires, femmes, medics, démocratie...
- blocages raffinerie / port
- barrages filtrants
- tractage / contact population
- pétitions (MDP, RIC,...)
- cabane / rond-point
- soutien HOPITAL
- mobilisation contre le Surf Park
- action Climat
- occupations AUCHAN
- rencontre avec Mme Royal, à la Baule
- participation à l'Assemblée des assemblées à Commercy
- manifestations hebdo
- désobéissance civile (banques)
- soutien à d'autres MDP
- demande entrée Salon Rép à la députée (atelier Grand Débat)
- grève générale 5/02
- réalisation d'un calendrier/photo
- Action de soutien pour l'IVG au Carré Ste Anne

COMMUNICATION

- page Facebook + groupe
- site Internet
- Instagram
- élaboration de tracts
- compte-rendus quotidiens des AG
- accueil médias : BASTAMAG, Lundi Matin, La Gazette de la Presqu'île, France 3, ARTE
- Documentaires en cours

FORMATION

- conférence sur la finance
- conf / débat sur le RIC (passage de la caravane des GJ)
- défense juridique
- Présentation projet SOLA
- désobéissance civile
- cadrage auto-média
- Débat « repenser le travail »

SOLIDARITE

- soutien aux maraudes
- Noël solidaire à la MDP
- collecte et distribution de cadeaux aux plus démunis
- Ciné-solidaire « Les Invisibles », parrainage de 20 sans-abri ou démunis
- soutien logistique aux ronds-points
- cagnotte soutien aux blessés
- cagnotte soutien aux inculpés
- solidarité interne (nourriture et équipements)

CULTURE

- expo photo
- projection films :
Merci Patron !
Un racisme à peine voilé
Rousseau, la mode et la prison
Le franc CFA
Demain
- Conférence gesticulée sur les classes sociales
- pièces de théâtre :
Le Rouge et le Vert
La Grève
- concert à venir Nid'Poule

Inventaire des actions de la MDP à la fin février 2019. Depuis il s'est encore passé beaucoup de choses ... Tout cela aurait été impossible sans l'occupation de ce lieu. Une activité à faire palir d'envie n'importe quel centre social digne de ce nom !